

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DU TRANSITION  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE DE LA DECENTRALISATION ET DE  
LA BONNE GOUVERNANCE  
PROVINCE DE WADI FIRA  
DEPARTEMENT DE DAR ALFAWAKI  
SOUS PREFECTURE DE GOURMAKA  
CANTON OMOL

UNITE – TRAVAIL – PROGRES



***Plan de développement local (PDL) du canton OMOL  
Période 2022-2026***



Elaboré par la population du canton OMOL  
Avec l'accompagnement technique du consortium BCI- ALTAKHADOUM et  
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle  
**(SAN 11<sup>ème</sup> FED)**

**Juillet 2022**


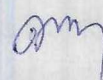
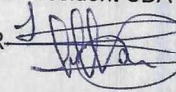
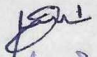
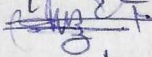
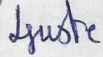


**Décision du CDA de Dar Alfawaki : validation sans réserves**

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, valide officiellement, sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton Omol en sa session le **31 / 07 / 2022**.

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur les sites retenus.

**Pour Le CDA**

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance de validation)

1. Djebe Nadengar , Président du CDA 
2. Bahar Abokora Daoud, Représentant des producteurs Vice-Président CDA 
3. Loukaram Ezechiel Dorkom , Chef sous-secteur ANADER 
4. Abdoullaye Mahamat Daoud, IDEN 
5. Khatir Moussa, Secteur d'élevage 
6. Djekalé Ngarhoondé, Chef secteur Forestier 
7. Moustapha Ahamat, Infirmier représentant MCD 
8. Mahamat Atteib Mahamat, superviseur ONG 

**Ampliations :**

- Sous-préfecture
- Préfecture
- Gouvernorat
- Structure d'appui





**Procès-verbal de délibération du CDA du département : Dar Alfawaki**

Session de validation du PDL du canton de : **Omol**

En date de **31/ 07 / 2022**

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le **31/ 07 / 2022**

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par : **le président du CDA, Djebe Nadengar**

Pour les services techniques : nom et fonction

1. Djebe Nadengar Secrétaire général du département Président du CDA
2. Loukaram Izachiel
3. Dorkom , Chef sous-secteur ANADER
4. Abdoullaye Mahamat Daoud, IDEN
5. Khatir Moussa, Secteur d'élevage
6. Djekalé Ngarhoondé, Chef secteur Forestier
7. Moustapha Ahamat, Infirmier représentant MCD
7. Mahamat Atteib Mahamat, superviseur ONG APDS représentant société Civil

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Bahar Abokora Daoud, Vice-Président CDA Représentant des producteurs

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton Bouboula représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Aboullaye Yakhoub, Conseiller ADC
2. Yaya Abdarhaman, Vice-Président ADC
3. Mahahamat Adam , Secrétaire général ADC
4. Djamal Zakaria, Conseiller ADC
5. Fatimé Ismail, Trésorière générale ADC

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de : Omol

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de : **14/ 20** et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton Omol est :

Très satisfaisant (note globale > à 16/20) :

**Satisfaisant (note globale < à 16/20 et > à 12/20) : X**

Moyennement satisfaisant (note globale = à 12 /20 et > à 10/20) :

Insuffisant (non satisfaisant) ; (note globale = ou < à 10 /20)



## ***Table des matières***

I-	INTRODUCTION .....	8
II-	CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PLAN .....	9
III-	METHODOLOGIE ET DEROULEMENT .....	9
VI-	GENERALITES PHYSIQUES DU CANTON .....	12
	4.1-PRESENTATION GEOGRAPHIQUE .....	12
	4.2- Caractéristiques physiques.....	12
	4.2.1- Le Relief.....	12
	Carte de Localisation du canton .....	13
	4.2.1. Le Climat .....	14
	4.3-L'hydrographie.....	14
	4.4- Les ressources naturelles .....	15
	4.4.1- Le Sol.....	15
	4.4.2- La Végétation et flores.....	15
	Carte d'occupation de sol .....	16
	4.4.3- La faune .....	17
V-	Milieu humain.....	17
	5.1-Historique du canton .....	17
	5.2-Caractéristiques DEMOGRAPHIQUES.....	17
	5.3-ORGANISATION SOCIALE, POLITIQUE ET CULTURELLE.....	19
	5.4-Organisation Modernes .....	19
VI-	LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES .....	20
	6.1-INFRASTRUCTURES SOCIOEDUCATIVES.....	20
	6.2-INFRASTRUCTURES SOCIO-SANITAIRES .....	21
	6.3-INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES.....	22
	6.4-INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES ET HYDRO-AGRICOLES .....	22
	CARTE D'INFRASTRUCTURES.....	23
	6.5-LES INTERVENANTS DANS LE CANTON.....	24
VII-	Activités économiques.....	24
	7.1-Agriculture.....	24
	7.2-Élevage .....	25
	7.3-Commerce .....	26
	7.4-Artisanat .....	26

VIII-	Tableau 10 : Synthèse des analyses des problèmes des groupes des villages dans le canton OMOL.....	27
IX-	SOMMAIRES DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES.....	39
X-	Tableau 12 : priorisations des projets du canton OMOL.....	41
XI-	MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DE PROGRAMME D'ACTION .....	47
	❖ Mécanisme de mise en œuvre des actions.....	48
	❖ Diffusion du Plan de Développement Local.....	51
XII-	PROGRAMME ANNUEL DES PROJETS.....	52
	Tableau 14 : Planning des activités annuelles .....	52
	CONCLUSION .....	55
	ANNEXES.....	56

## Liste des abréviations

<b>Sigle</b>	<b>Signification</b>
ADC	Association de développement cantonal
AEP	Adduction d'eau potable
AG	Assemblée générale
AGR	Activités génératrices de revenus
ANADER	Agence nationale pour le développement rural
APE	Association des parents d'élèves
APRODIF	Association pour la Promotion du développement intégré et de la formation
ATPDI	Association tchadienne pour le développement intégré
AUE	Association des usagers de l'eau
PUI	Première urgence international
BCI	Bureau consult International
CARE	Cooperative for assistance and relief everywhere
CCD	Comité cantonal de développement
CDA	Comité départemental d'action
CEG	Collège d'enseignement général
CES/DRS	Conservation des eaux et des sols/défense et restauration des sols
CGPE	Comité de gestion des points d'eau
CLA	Comité local d'action
COSAN/COGES	Comité de gestion de centre de santé
CPA	Comité provincial d'action
CPN	Consultation prénatale
CRPDL	Comité de rédaction du plan de développement local
CT	Commission thématique
CTD	Collectivité territoriale décentralisée
DPC	Diagnostic participatif cantonal
F	Fille
G	Garçon
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IPEP	Inspection pédagogique d'éducation primaire
ITK	Itinéraires techniques des cultures
MAE	Mini adduction d'eau
ml	mètre linéaire
ONG	Organisation non gouvernementale
OVD	Organisation villageoise de développement
PADL/GRN	Programme d'appui au développement local/Gestion des ressources naturelles
PAM	Programme alimentaire mondial

<b>Sigle</b>	<b>Signification</b>
PAT	Plan annuel de travail
PDL	Plan de développement local
PDR/WF	Programme de développement rural/Wadi Fira
PMH	Pompe à motricité humaine
PNSA	Programme national de sécurité alimentaire
PRODABO	Programme de développement rural décentralisé d'Assoungha, Biltine, et Ouara
REVANCHE	Résilience et adaptation aux variabilités climatiques pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Tchad
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfance
UPH	Unité de production hydraulique
OSC	Organisation des sociétés civiles

## I- INTRODUCTION

---

La population tchadienne compte actuellement plus de femmes que d'hommes. 51,5% contre 48,5% (RGPHT, 93). La pression sur les ressources naturelles à cause de la pression démographique humaine et animale entraîne une forte dégradation de ces ressources suite à une surexploitation des pâturages et une exploitation inadéquate des surfaces cultivables. Ce sont les femmes qui assurent la plupart des travaux. Elles ont montré à maintes reprises leur capacité à mobiliser leur énergie et leur force de travail pour tirer le meilleur parti des ressources disponibles et produire des résultats tangibles et durables.

Cependant cette lutte d'intérêt fait transparaître l'existence de la complémentarité entre les activités. Les perturbations climatiques qui se manifestent actuellement, provoquent également une prise de conscience générale de l'impact négatif des activités humaines sur l'environnement. L'agriculture et l'élevage tels que pratiqués par les paysans pour leur survie sont tributaires des ressources naturelles (eau, sol, forêts). De ce fait, elles sont pour ces activités rurales des facteurs incontournables. Pour remédier à ce multiple problème, la communauté du canton **OMOL** avec l'appui des partenaires a révisé plusieurs fois son plan de développement cantonal arrivé à son échéance. Afin d'offrir d'autres opportunités de réaliser une fois de plus des projets et amener le canton dans un processus de développement durable, la population du canton OMOL a actualisé une fois de plus son plan de développement local. Ce document est les fruits de la mise en commun des travaux de réflexions et des concertations menés par les trois (3) groupes de villages mis en place pendant l'atelier de lancement. Le plan de développement cantonal, tient compte des capacités locales et mobilisation des fonds propres. A cet égard, toutes les bonnes volontés, toutes les énergies, toutes les compétences et ressources humaines, matérielles et financières, seront mobilisés afin de canaliser les appuis vers des projets viables et soutenus par la population. Le plan cantonal est mis en place et qui permettra d'impulser le développement durable du canton

Le présent PDL est un document ou outil de référence qui retrace dorénavant une vision commune, qui servira de support pour toutes les activités entrant dans le cadre du développement à la base. Il définit en même temps les mécanismes de promotion du canton pour les prochaines années à venir et permet au CCD/ADC de réaliser de plaidoyer auprès de l'État, aux bailleurs de fonds et aux personnes des bons volontés pour un appui à sa mise en œuvre. C'est un document élaboré pour une durée de quatre (4) ans en fonction des orientations énumérés dans le guide harmonisé d'élaborés du PDL. Pour l'accompagner dans ce processus, la population du canton en tête le chef de canton, a demandé au SAN, à travers le consortium BCI/Al-Takhadoum d'appuyer l'actualisation de son PDL afin de prendre en compte les nouvelles problématiques. L'organisation nécessaire pour des mobilisations des moyens internes et la négocier avec les collaborateurs techniques et les partenaires économiques et financiers est indispensable. Le plan fixe un programme d'actions à réaliser et des mesures à prendre, pour éviter une aggravation des problèmes. Il indique les étapes des actions à mener et leur progression.



## II- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PLAN

---

Le Tchad a inscrit la décentralisation dans sa politique de développement comme outil de responsabilisation des communautés locales depuis la conférence nationale souveraine de 1993. Cette volonté affirmée de l'Etat, s'est traduite par l'adoption de la constitution de Mars 1996 révisée par la loi constitutionnelle N°008/PR/2005 du 15 juillet 2005 en son Titre XII consacré aux collectivités territoriales décentralisées. Aux termes de cette Constitution, il est institué quatre niveaux CTD qui sont les provinces, les Départements, les communes et les communautés rurales. Le processus de décentralisation en cours, s'inscrit dans la perspective d'une participation active de la population à la mise en place des associations de développement des cantons (ADC) et à l'élaboration ou à l'actualisation de plans de développement local. Plusieurs projets et programmes de développement sont mis en œuvre pour accompagner ce processus de décentralisation avec le concours de nombreux partenaires au développement qui appuient le Tchad. C'est ainsi que le projet résilience et adaptation aux variabilités climatiques pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Tchad « **REVANCHE** » a fait la dernière actualisation en 2018 et qui est arrivé à terme. Au cours de cette 3<sup>ème</sup> actualisation, les résultats obtenus ont été jugés globalement peu satisfaisants.

C'est ainsi que l'union européenne à travers son programme sécurité alimentaire et nutritionnel (SAN 11<sup>ème</sup> FED) a donné un appui technique et financier pour la mise en place des structures et outils de développement en vue de réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie de la population.

Le but est de mettre à la disposition du canton, un cadre de référence pour les actions à entreprendre en vue d'une relance économique et une amélioration significative des conditions socioéconomiques et créer une synergie d'interventions en matière de développement.

## III- METHODOLOGIE ET DEROULEMENT

---

L'actualisation du PDL du canton **OMOL** est faite selon l'approche participative inspirée du Guide harmonisé d'élaboration du PDL adopté par le gouvernement en 2013. Elle est composée de 5 phases et 20 étapes dont les principales sont résumées ci – après :

- ⇒ Prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles locales. Elle a consisté à informer la population du canton et les organisations de base sur l'objectif, les avantages et l'intérêt de se restructurer et de réviser leur PDL arrivé à échéance. Aussi, au cours de cette étape, les activités ainsi que les conditions d'appui du SAN ont été présentées à ces autorités. Cette étape a été réalisée **06/05/2020 à Biltine** à Biltine chef – lieu de la province de Wadi Fira et **le 21/08/2021 à Amzoer chef-lieu du département et à OMOL**
- ⇒ C'est également pendant cette étape qu'a été réalisé le diagnostic institutionnel avec quelques membres de l'ancienne structure qui a piloté le processus d'élaboration du 1<sup>er</sup> PDL du canton

- ⇒ Campagne d'information et de sensibilisation dans les villages du canton Les membres de l'ancienne structure présents à la réunion de prise de contact avec le chef de canton ont sillonné tous les villages pour relayer l'information et sensibiliser les chefs de villages et les organisations de base villageoises pour le lancement du processus d'actualisation du PDL. C'est pendant cette campagne que furent mises en place des organisations villageoises de développement dont sont issus les délégués villageois qui vont représenter les villages aux différents ateliers cantonaux. Cette campagne a été réalisée **du 25 Mai au 02 Juin 2021 à OMOL chef-lieu du canton** et dans tous les villages du canton.
- ⇒ Le processus d'actualisation du PDL a été précédé par une réunion **de concertation et d'auto-évaluation** de la mise en œuvre de l'ancien PDL. Cette séance d'auto-évaluation de PDL du canton a été organisée avec les membres de l'ADC pour voir le progrès réalisé dans la mise en œuvre du PDL afin de mesurer leur dynamisme. Tenue **le 05/06/2021 à OMOL**, l'auto-évaluation s'est focalisée sur les points suivants : fonctionnement de l'ADC, les rôles de l'ADC dans la mise en œuvre du PDL, les fréquences des réunions des membres du bureau de l'ADC, les projets réalisés pendant la mise en œuvre du PDL et les bailleurs ayant financé ces projets. La question relative à la mobilisation des ressources, les forces et faiblesses de l'ADC, les difficultés rencontrées et les perspectives n'ont été abordé également. Les résultats de ces discussions ont été restitués aux participants par les membres de l'ADC lors de l'AG de lancement du processus d'actualisation du PDL pour permettre à l'assemblée d'apprécier le progrès réalisé et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PDL.
- ⇒ Atelier cantonal de lancement du processus d'actualisation du PDL a été organisé le **09/06/2021 à OMOL chef-lieu du canton**. Cet atelier a pour objectif la mise en place des différentes structures de pilotage, notamment l'ADC et de leur opérationnalité en vue de la réussite du processus d'actualisation du PDL. Il vise également à rappeler les enjeux de la planification locale et le bien – fondé d'actualisation du PDL et marque le lancement officiel du processus. A cet effet l'assemblée à procéder à l'élection des différents membres de l'ADC/CCD conformément aux critères préalablement définis ainsi l'examen et l'adoption des projets, des statuts et du règlement intérieur. Lors de cet atelier les animateurs locaux ont été identifiés et trois (3) groupes de villages Okorong, Tomologone et OMOL ont été formés ainsi que l'établissement d'un calendrier du déroulement du processus d'actualisation.
- ⇒ Formation des membres de l'ADC, animateurs locaux et membres du CRPDL, 1<sup>ère</sup> session : En vue de renforcer les capacités des acteurs locaux, une session de formation sur le processus d'élaboration de PDL a été organisée **du 17 au 18/06/2021 à OMOL**. Elle a regroupé les Animateurs locaux, les

membres des ADC et le membre de CRPDL. L'objectif de cette formation est de : Promouvoir les compétences locales en planification du développement, d'acquérir les techniques d'animation en planification pour assurer le diagnostic participatif du PDL en prenant en compte les aspects environnementaux et l'implication des femmes dans le processus d'élaboration de PDL.

- ⇒ Etude du milieu. L'étude du milieu a été réalisée par les animateurs du consortium en collaboration avec les animateurs locaux. Cette étape a été cumulée avec celle de la préparation de l'actualisation du diagnostic cantonal qui consiste à synthétiser et analyser les fiches de collecte des données sur le canton.
- ⇒ Ce Diagnostic Participatif Cantonal par domaine a été d'abord réalisé au niveau des trois (3) groupes de villages, **le 23/06/2021 à Okorongu, et le 24/06/2021 à Tamologone et OMOL**. Au total 158 personnes 32 femmes y ont pris part.
- ⇒ Ensuite un atelier de diagnostic participatif cantonal s'est tenu le **30/06/2021 à OMOL** en présence des services techniques déconcentrés de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement structuré autour du CDA de Dar Alfawaki. Cette étape consiste à amener la population à identifier et analyser les problèmes majeurs, à prendre conscience des atouts et des potentialités, dont elles disposent afin de définir les axes prioritaires pour le développement de leur canton. Cet atelier a été également un cadre pour la réalisation du schéma d'aménagement du territoire et la mise en place des membres des commissions thématiques composées de quatre membres
- ⇒ Formation des animateurs en planification locale 2<sup>ème</sup> session. Cette étape a pour but principal de faire connaître aux animateurs locaux du canton et ceux du prestataire les étapes et les outils leur permettant d'accompagner le processus d'actualisation du PDL afin de s'en approprier le mieux. La formation s'est déroulée **du 01 au 02/07/2021. Au total, 21 participants dont 05 femmes** ont pris part à cette formation.
- ⇒ Travaux en Commissions thématiques : La phase de planification a été dominée par les travaux en commissions thématiques (CT) mise en place lors de l'atelier de diagnostic participatif cantonal ayant regroupé les membres de CDA représentant les différents services techniques et représentants de la population. C'est l'étape où les membres de 7 commissions thématiques ont réalisé des discussions afin d'approfondir l'analyse des problèmes et les propositions des idées des projets en veillant à leur conformité avec les normes techniques et planifications existantes ainsi que de leur faisabilité technique et financière en mettant en exergue sur la mobilisation de leur contribution locale. Cette étape s'est déroulée **du 1<sup>er</sup> au 06 Juillet 2021** dans les différentes grappes villages du canton.
- ⇒ Atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL actualisé. En conformité avec les normes techniques et les planifications existantes, les projets retenus de manière consensuelle lors de l'atelier de formulation des

projets ont été priorisés lors de cet atelier qui marque la fin du processus interne d'actualisation du PDL. L'atelier s'est déroulé le **07/07/2021 à OMOL** avec une participation de 142 personnes dont 19 femmes.

- ⇒ Rédaction de l'ébauche du PDL actualisé. Cette étape a été réalisée par les membres du CRPDL appuyés par les animateurs du consortium et qui a abouti à la rédaction de l'ébauche de PDL et qui s'est déroulé **du 02 Aout au 15 Septembre 2021 à OMOL**.
- ⇒ Adoption du PDL par la communauté cantonale au cours d'une assemblée générale tenue, le 17/03/2022 à OMOL et sanctionnée par un Procès - verbal

## **VI- GENERALITES PHYSIQUES DU CANTON**

---

### **4.1-PRESENTATION GEOGRAPHIQUE**

Sur le plan administratif, le canton **OMOL** dépend de la sous-préfecture de Gourmaka, département de Dar Alfawaki et province de Wadi-Fira. Il est limité au nord par le canton Dourougne, à l'Est par le Département de Dar- Tama, au Sud par le canton Aboucharib I, et à l'Ouest par les cantons Kodoi I et canton Mimi Hadjar.

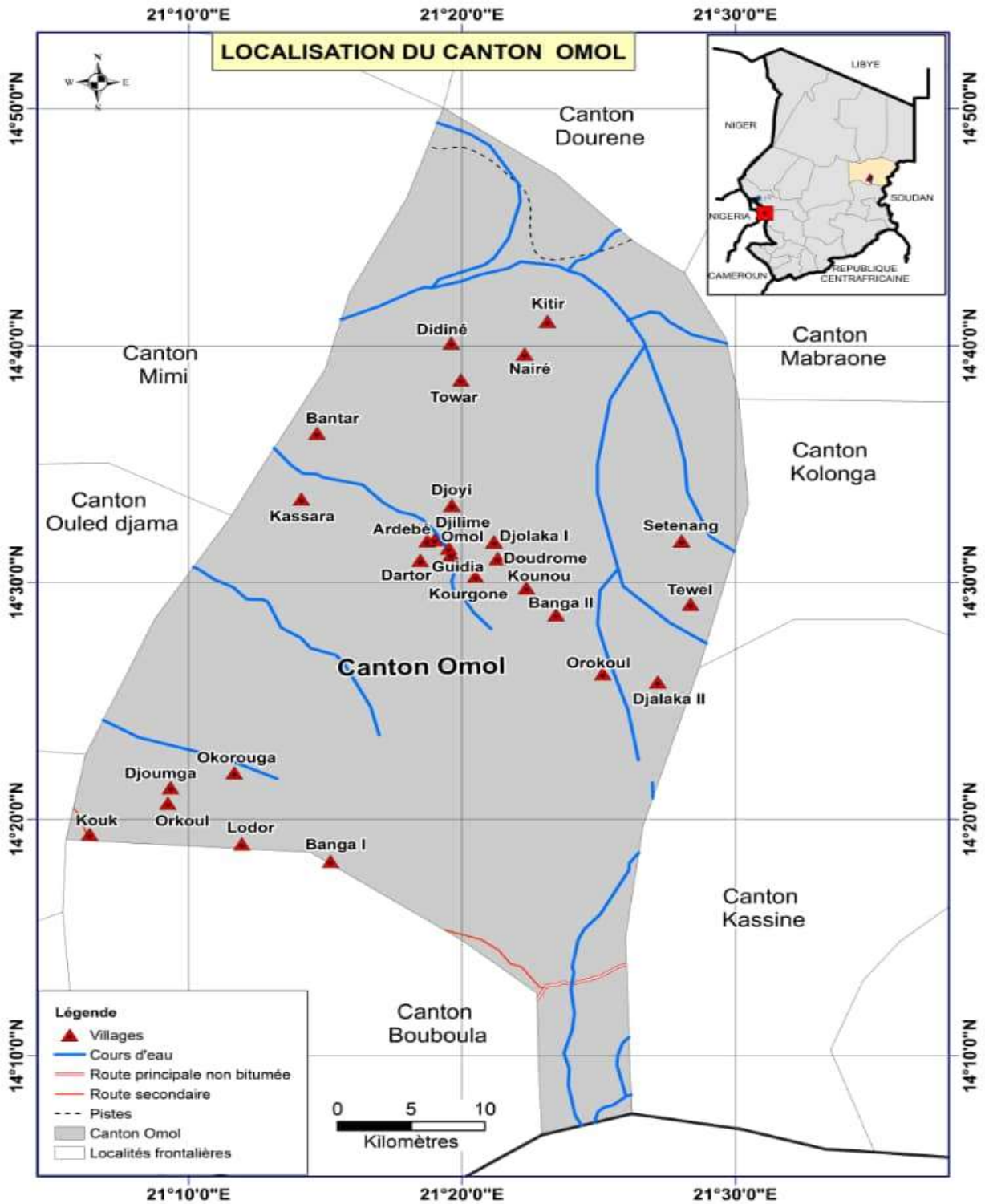
### **4.2- CARACTERISTIQUES PHYSIQUES**

#### **4.2.1- Le Relief**

Le canton OMOL présente un relief très accidenté parsemé des colines avec des sommets variables dont les plus importants sont : Yaranga, Taroum, Bréne, Miragone, Silmoune, Douka et Gabone.



# CARTE DE LOCALISATION DU CANTON



### 4.2.1. Le Climat

Comme le reste du pays, le canton OMOL subit l'alternance d'une saison sèche et d'une saison de pluie. Le climat est de type sahélo saharien, il est aussi sous l'influence de deux vents dominants à savoir le harmattan et la mousson. Le harmattan est un vent sec du secteur Nord Est vers le Sud-Ouest, qui souffle de novembre à mai et soulève de la poussière et du sable tout en desséchant considérablement la nature. Par contre la mousson est un vent du secteur Sud-Ouest vers Nord Est, qui souffle de juin en septembre chargés d'humidité. Le canton est sous l'influence du climat Intertropical avec une longue saison sèche qui s'étale sur une période de neuf (9) mois allant d'octobre à juin. La saison des pluies quant à elle commence de juillet et ne dure que deux (2) à trois (3) mois. La pluviométrie annuelle est comprise entre 200 et 450 mm. Les températures varient en fonction de la période (froide et chaude) et des saisons (pluvieuses et sèche). Elles sont comprises entre 16°C et 35°C et parfois elle dépasse 45°C. L'analyse des données sur six (6) années entre 2015 et 2020 montre que le nombre moyen de jours pluvieux est de 37.66 jours (min=29, max=45 pour cette période) avec un cumul annuel moyen de 512.18 mm (min=402 et max=584 pour cette période). L'année 2020 a enregistré 584 mm en 39 jours de pluies.

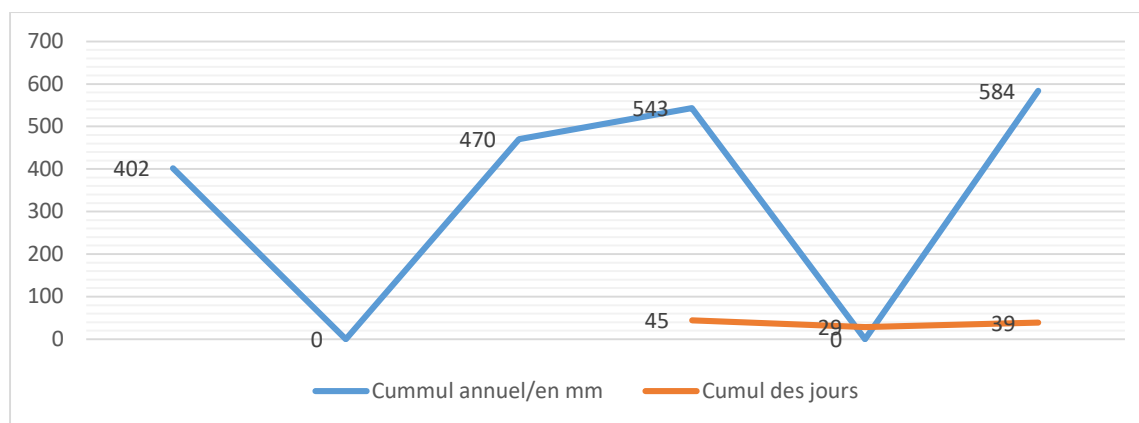


Figure 3 : Données pluviométriques de la station d'Amzoer (Source : ANADER 2020)

### 4.3-L'HYDROGRAPHIE

Le canton renferme des ouadis insuffisamment exploités du fait de la profondeur de la nappe phréatique et de la méconnaissance de la culture maraîchère dans la zone. Ces ouadis coulent en saison de pluies et se jettent pour la plupart dans le Wadi Fira. D'autres ouadis de moindre importance comme Arboulak se déversent dans le selélé. A cause de la forte pente des terrains, le ruissèlement des eaux des ouadis ne dure que 2 à 5 heures. C'est ce qui explique la pauvreté de la nappe phréatique en eaux. Le canton compte 3 forages dont un seul fonctionnel et ne dispose d'aucun puits moderne. Les 15 puits recensés sont de types traditionnels non busés avec une profondeur allant de 11 à 13 mètres.

## **4.4- LES RESSOURCES NATURELLES**

### **4.4.1- Le Sol**

La terre du canton Omol présente des aspects variés. Des dunes existent dans la plus grande partie du Sud Est avec une couleur blanche peu favorable aux cultures pluviales. Au Nord-Ouest, On observe dans cette partie du canton des plaines favorables aux différents types de cultures. En général ces sont les montagnes et les collines qui dominent la terre du canton. Les montagnes et les collines sont couvertes en saison de pluies par des touffes d'herbes qui constituent un véritable stock de nourriture pour les animaux du canton et ceux des villages voisins. Les dunes quant à elles sont parsemées de quelques arbres et arbustes épineux utilisés généralement pour les besoins quotidiens (bois de chauffe, clôture des concessions etc..). Le Nord Est qui est aussi le sommet des collines est caractérisés par une forte pente. C'est le domaine de l'élevage par excellence. Les contraintes majeures du canton sont entre autre, l'érosion des terres favorables aux cultures, l'insuffisance des terres fertiles et des espaces cultivables dans la moitié de sa superficie au Sud Est due essentiellement à, la dissémination des montagnes et des collines. L'infime partie favorable à l'agriculture pluviale dans le Nord-Ouest est confrontée à une érosion des sols due à la pente

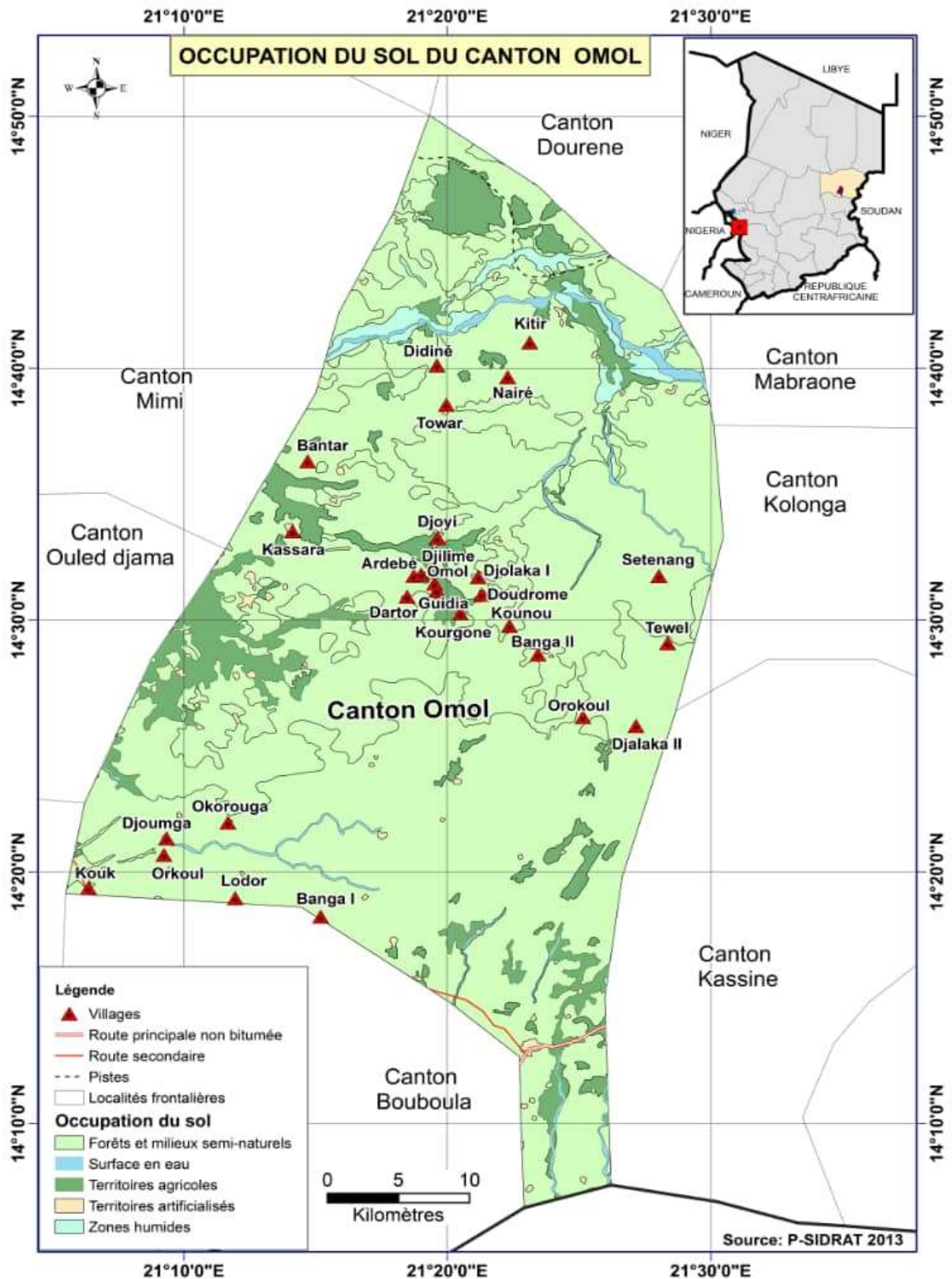
### **4.4.2- La Végétation et flores**

La végétation est caractérisée par des types de formation steppiques. Les arbres et les arbustes naturellement dominant dans le canton se présentent comme suit :

Zizyphus maritiana (Nabak en arabe), Zizyphus spinas cristi (korno en arabe), Bohinia rufescens (Koulkoul en arabe), Acacia nilotica (Garate en arabe) ces arbres se trouvent beaucoup plus à l'Est du canton et sont en voie des disparitions. Tandis que, Acacia melifera (Kitir azarak en arabe), Acacia senegalensis (Kitir abiat en arabe), Antada africana (Arad en arabe) se trouvent au centre Est du canton. Le Salvadora persicas (Chaw en arabe) se trouve vert le Nord-Ouest, le Acacia albida (Haraz en arabe) dans les ouadis, Balanites aegyptiaca (Hadjiliden arabe) et les herbacées tels que : Panicunfaetum (Kirep), Chancris Bifloris (Ascanide), Dressa, Hawiche, Absabé se trouvent dans la partie Sud-ouest du canton. Mais les autres arbres comme : les Calatropus procera (Ouchar en arabe), Acacia radiana (Sayal en arabe) sont partout dans le canton.

On constate une forte dégradation des certaines espèces telles que l'Acacias Albida, Zizuphus Spina, Ficus SP. On note que la régénération naturelle est soumise à la coupe. Concernant les herbes, ont trouvé le « Echinocloa et panicum leatum » qui se trouvent dans la partie Est du canton et ses grains sont consommés par la population et il est aussi nutritif pour les bovins. Les habitants du canton profitent des espèces végétales notamment dans le domaine de la construction et de bois de chauffe. Cependant, la coupe abusive d'arbres et des actions anthropiques de l'homme menacent sérieusement sur les espèces. Une convention locale pour la gestion des ressources naturelles été élaborée par la population avec l'appui technique et financier du PRODABO. Cette convention a joué un rôle très important dans la protection et reconstitution de l'environnement. Les membres du comité de gestion ont rempli leur tâche comme il se doit mais un renforcement de leurs capacités s'avère nécessaire.

# CARTE D'OCCUPATION DE SOL





### 4.4.3- La faune

Quant à la faune, la situation est catastrophique. En effet, la majorité des animaux sauvages vivants à l'époque dans le canton ont disparu à cause du manque d'eau, et de coupe abusive des arbres, sécheresse, Guerre. Les espèces qu'on peut trouver actuellement sont énumérées dans le tableau suivant.

## V- MILIEU HUMAIN

---

### 5.1-HISTORIQUE DU CANTON

La population du canton OMOL dont l'origine remonte aussi avant le 17e siècle est venue principalement de l'Est. La création du canton date de 2002 avec comme premier chef du Canton Abakar Adoum. Celui-ci est décédé en 2008 et fut remplacé par son fils Adoum Abakar. Le canton à connu dans le temps plusieurs catastrophes naturelles et sociales parmi les quelles.

- Les représailles coloniales de 1901 relatives à l'assassinat d'un capitaine français nommé FAROUA par les aborigènes, sept (7) villages ont été incendiés. Malik Zakaria et plusieurs autres personnes ont trouvés la mort ;
- La famine de 1906 qui a provoqué un départ massif des personnes vers le soudan voisin ;
- L'incendie de 1954
- La famine de 1976 survenue à la suite du conflit entre les forces gouvernementales et les rebelles de FROLINAT ;
- L'épidémie animal de 1983 ;
- La famine de 1984 ; L'autodéfense des habitants du canton contre le vol du bétail par les éléments du FROLINAT a occasionné en 1977 une bataille dans le canton.

Notons enfin que le canton OMOL était au départ une partie intégrante du canton Aboucharib I, jusqu'en 1978 où il exprima le désir d'être un canton à part. C'est en 1998 qu'un décret l'organise en groupement OMOL et en 2002 un autre l'érige en canton avec seize (16) villages officiels sous son administration.

**Tableau 1 : liste de succession des chefs traditionnelles**

N°	Nom du chef de Canton	Année de règne
01	Abakar Yahya	2003-2008
02	Adam Abakar	2008- jusqu'aujourd'hui

### 5.2-CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Dans le canton OMOL, vivent plusieurs ethnies. Les Aboucharib majoritaires sont dispersés un peu partout dans le canton. Ils sont secondés par les semi nomades d'origine Gouranes. Les zakhawas et Arabes viennent en troisième position.

On dénombre dans le canton OMOL au total **68** villages. D'après les chiffres avancés par les chefs de villages, il y a **7 369** ménages pour une population totale estimée à **24 404** habitants soit en moyenne 07 personnes/ménages. Le

nombre d'enfants dont l'âge varie de 5 à 16 ans est de **7 030 dont 3 114** garçons et **3 910** filles. (Source : population, 2021).

**Tableau 2 : récapitulative des nombres de la population du canton par village**

N°	Villages	Nombre des ménages	Nombre de la population			Nombre des enfants à l'âge scolaire		
			Hommes	Femmes	Total	Garçons	Filles	Total
01	Darassalam Djounga	95	83	200	283	25	51	76
02	Matabano	91	55	301	356	23	35	58
03	Djaye	150	180	320	500	90	87	178
04	Nairé	123	177	315	492	39	67	106
05	Kourti	98	62	180	242	25	37	62
06	Doudourong 2	54	110	145	255	41	37	78
07	Godonne 1	45	142	161	303	52	77	129
08	Bantar	78	129	216	345	31	57	88
09	Djounga	172	148	530	688	44	61	105
10	Doudourong 1	62	133	169	302	52	66	118
11	Amiria	97	148	276	424	33	61	94
12	Darassalam Kassara	263	350	616	966	79	132	211
13	Hile Djedid	120	168	297	460	45	78	123
14	Touwar 1	185	128	296	424	33	73	106
15	Touwar 2	53	103	178	281	33	49	82
16	Hilélé	23	41	50	91	15	23	38
17	Godonne 1	31	87	99	186	27	35	62
18	Mourkoul	50	31	92	123	14	17	31
19	Akale	90	101	150	251	65	70	135
20	Djamal Karak	70	50	70	120	20	30	50
21	Hayalmatar	55	82	95	177	25	20	45
22	Togna	63	100	120	220	35	40	75
23	Guiguirra	100	105	150	255	85	81	166
24	Saraf nimlé	102	165	221	386	43	41	84
25	Djalaka Tomolgone	149	270	402	672	32	41	73
26	Gourwanoun	170	295	320	715	34	39	73
27	Kourgone	62	90	120	210	27	43	70
28	Guidia	81	181	229	410	30	35	65
29	Karamounoune	273	105	283	389	90	95	185
30	Baroune	40	67	79	156	17	20	37
31	Ladore	433	250	603	853	45	95	140
32	Didiné	81	149	279	428	32	64	96
33	Tiné	49	105	108	213	21	36	57
34	Djalaka Omol	180	175	195	370	45	60	105
35	Sixième	35	67	85	172	23	31	54
36	Namartang	84	165	237	402	41	76	117
37	Khadra	79	156	191	342	85	80	165
38	Bil-leta	95	50	95	145	21	25	46
39	Zaminé	98	81	98	179	27	34	61
40	Kedema	60	128	135	263	33	35	68
41	Magaoun	70	125	204	334	57	79	136
42	Djilim	147	257	361	618	77	93	170
43	Djounga 2	170	250	280	530	65	85	150
44	Hadjar Bet	31	69	70	139	22	18	40
45	Okorong	117	230	253	483	97	81	178
46	Ridjal Gom	57	126	137	263	32	35	67
47	Banga	79	132	169	301	31	37	68
48	Saitanang	153	157	168	325	68	53	121

49	Tewelle	73	80	143	223	20	22	42
50	Kassara	187	250	498	748	59	82	141
51	Dardar	295	130	295	425	90	95	185
52	Djadid	109	282	312	594	82	90	172
53	Ourokoul Tomolgone	287	299	410	709	95	132	227
54	Kourti 2	76	80	89	169	25	37	62
55	Siné	71	121	192	313	25	31	56
56	Kadjogone 2	32	62	93	155	17	21	38
57	Gorak	101	203	241	444	60	80	140
58	Lagaya	70	78	93	171	55	65	115
59	Mermiké	34	78	109	182	19	21	40
60	Ardebé	65	108	154	262	55	91	146
61	Doctor	95	127	180	307	35	50	85
62	Kadjogone 1	72	63	72	135	21	19	40
63	Kouk	205	313	377	700	200	223	423
64	Daozane	56	71	143	214	45	31	76
65	Alallah	250	150	350	500	88	92	180
66	Koumalé	43	163	210	373	29	22	51
67	Kounou	88	78	88	166	30	35	65
68	Ourkoul	108	92	119	211	54	103	157
<b>Total</b>		<b>7 477</b>	<b>9 559</b>	<b>14 922</b>	<b>24 615</b>	<b>3 168</b>	<b>4 013</b>	<b>7 187</b>

### 5.3-ORGANISATION SOCIALE, POLITIQUE ET CULTURELLE

A l'instar des autres zones, dans chaque village se trouve un chef de village, assisté des notables et d'un warnang (représentant des jeunes) et d'une chouchié (représentante des femmes). Le chef de village qui règle des litiges entre les habitants et organise les pratiques traditionnelles est assisté en cas de besoin par l'imam de la mosquée. Les activités culturelles telles que les danses sont bien développées dans le canton. Ces sont des danses qui se déroulent en plein air, lors des fêtes, des mariages, des circoncisions ou d'autres événements heureux. Il existe aussi des danses dites « modernes » congolaises, soudanaises et tchadiennes que de nos jours sont plus aimées par les jeunes au détriment de la danse traditionnelles. Notons qu'il y a le respect mutuel entre les petits et les grands, les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux.

### 5.4-ORGANISATION MODERNES

Outre les organisations traditionnelles, les structures modernes sont représentées par 47 organisations paysannes à vocation agropastorale et dont 43 groupements mixtes, 4 groupements féminins, sont reconnues officiellement 39 groupements, hormis l'association de l'ADC. **(Cf. tableau en annexe)**. Toutes ces organisations sont l'œuvre des projets et programmes ayant intervenus dans la zones notamment le PRODABO ainsi que le service de l'ANADER qui joue un rôle non négligeable dans l'encadrement du monde rural. Cependant toutes ces organisations rencontrent des difficultés dans leur fonctionnement par l'insuffisance d'appui technique et organisationnel, l'insuffisance des moyens de production exposant les membres de ses organisations à une insécurité alimentaire précaire dont les causes sont multiples.

Avec la structuration proposée dans le nouveau guide harmonisé d'élaboration de PDL, des nouvelles structures sont mises en place. C'est le cas de l'association de développement du canton (ADC) dont le bureau exécutif est l'organe chargé de conduire le processus d'élaboration ou d'actualisation du PDL et dont le rôle est de :

- Coordonner la planification locale ;
- Appuyer les initiatives et projets issus du PDL ;
- Suivre les actions prévues dans le plan de travail annuel (PTA) et le PDL ;
- Appuyer la mobilisation des ressources locales ;
- Rechercher les financements extérieurs ;
- Gérer d'une manière transparente les financements pour l'animation du développement ;
- Elaborer le budget pour l'engagement du canton ;
- Collecter et garder tous les documents élaborés pendant le processus d'élaboration ou d'actualisation du PDL ;
- Organiser les ateliers cantonaux de planification ;
- Coordonner les activités des commissions thématiques ;
- Rédiger le plan de développement local ;
- Présenter le PDL au CDA ;
- Diffuser largement le PDL validé ;
- Faire le bilan périodique de la mise en œuvre du PDL.

L'ADC a pour objectif de

1. Promouvoir une dynamique de développement local,
2. Faciliter la planification locale et d'évaluer le PDL ;
3. Soutenir les initiatives des organisations de base,
4. Favoriser une prise en charge progressive des actions par des collectivités organisées ;
5. Assurer une amélioration des services publics de base et en fin ;
6. Créer les conditions permettant d'accroître le revenu monétaire des populations du canton à Travers l'amélioration de la production agricole et la gestion rationnelle des ressources naturelles pour un développement durable.

A l'intérieur de l'ADC il y a également le CCD, est un organe technique de l'élaboration du PDL et qui est constitués de six (6) premiers membres du bureau exécutif dont une femme.

## **VI- LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES**

---

### **6.1-INFRASTRUCTURES SOCIOEDUCATIVES**

Sur le plan éducatif, selon le recensement réalisé lors de l'étude du milieu, le canton OMOL compte dans son ensemble, 18 écoles qui sont loin de couvrir les besoins en éducation, dont 4 officielles, et 18 communautaires. En plus un CGE communautaire



et deux (2) centres d'alphabétisations des adultes. Certain nombre d'écoles qui fonctionnent avec l'appui des parents. Les conditions d'études sont très précaires car il y a insuffisance des salles de classe et la plupart de salles de classe existantes sont construites en matière non durables (banco, hangar en seccos). La plupart de ces écoles sont faiblement équipés en matériels didactique et manuels scolaires et une insuffisance notoire des enseignants tant communautaires que qualifiés. La plupart des enfants ne sont pas scolarisés malgré la proximité de certaines écoles.

**TABLEAU 3 : INFRASTRUCTURES SOCIOEDUCATIVES**

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type de construction
					Bon	Mauvais	
01	Saraf nililé	Ecole	Communautaire	2013		X	Poto-poto
02	Kassara	Ecole	BM	2007	X		Dur
03	Doudourong1	Ecole	Communautaire	2010		X	Poto-poto
04	Bantar	Centre alpha	Communautaire	2016		X	Paille
05		Ecole	Communautaire	2011	X		Poto-poto
06	Djay	Ecole	Communautaire	2015	X		Poto-poto
07	Touwar	Ecole	Communautaire	2018	X		Poto-poto
08	Nairé	Ecole	Communautaire	2017		X	Paille
09	Didiné	Ecole	Communautaire	2017		X	Paille
10	Touwar1	Ecole	Communautaire	2018		X	Poto-poto
11	Sixième	Maison des jeunes	Communautaire	2008	X		Dur
12	Baroune	Ecole	Communautaire	2019		X	Paille
13	Djilim	Ecole	Altaawoun	1993	X		Dur
14	Djounga 2	Centre alpha	REVACHE	2018		X	Paille
15		Ecole	Etat	1990	X		Dur
16	Hadjar Bet	Ecole	Communautaire	2020		X	Poto-poto
17	Okoronga	Ecole	Communautaire	2016		X	Paille
18	Ridjil Gom	Ecole	Communautaire	2019		X	Paille
19	Banga	Ecole	Communautaire	2019		X	Paille
20	Karamnounge	Ecole	Communautaire	2010		X	Paille
21	Karamnounge	CEG	Communautaire	2019	X		Dur
22	Karamnounge	Centre Alpha	Communautaire	2002		X	Poto-poto
23	Djounga	Centre Alpha	Etat	2019			Paille
24	Bantar	Centre Alpha	Etat	2019			Paille
25	Tiné	Centre Alpha	Etat	2019			Poto-poto
26	Karamounoune	Centre Alpha	Etat	2019			Paille
27	Djlaka	Centre Alpha	Etat	2019			Paille
28	Kedema	Centre Alpha	Communautaire	2019			Paille
29	Doudourong	Centre Alpha	Communautaire	2019			Paille
30	Amirié	Centre Alpha	Communautaire	2013			Paille
31	Nabartang	Centre Alpha	Communautaire	2013			Paille
32	Ourokoul	Centre Alpha	Communautaire	2019			Paille
33	Kadar	Centre Alpha	Communautaire	2019			Paille

## 6.2-INFRASTRUCTURES SOCIO-SANITAIRES

Sur le plan sanitaire le canton OMOL, compte actuellement six (06) centres de santé. Cependant ces centres des santés rencontrent un certain nombre de difficultés en termes d'approvisionnement en médicament et personnel qualifié notamment l'insuffisance des sages-femmes. Il y également une faible

fréquentation des populations surtout au niveau (CPN) et la vaccination ce qui traduit par une faible prise de conscience mais aussi l'éloignement de certains villages du centre de santé.

**TABLEAU 4 : INFRASTRUCTURES SOCIO SANITAIRES**

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type de construction
					Bon	Mauvais	
01	Kassara	Centre de santé	BID	2020	X		Dur
02	Sixième	Centre de santé	Coopération suisse	2004	X		Dur
03	Karamanoune	Centre de santé	Communautaire	2015	X		Poto-poto
04	Djounga	Centre de santé	Communautaire	2020		X	Poto-poto
05	Bantar	Centre de santé	Communautaire	2011	X		Poto-poto
06	Touwar	Centre de santé	Communautaire	2007	X		Poto-poto

### 6.3-INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES

Quant aux infrastructures socioéconomiques le canton ne dispose qu'un magasin de stockages fonctionnels construits en matériaux durs et une officine vétérinaires.

**TABLEAU 5 : SOCIOECONOMIQUES**

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type de construction
					Bon	Mauvais	
01	Sixième	Magasin	PROBABO	2007	X		Dur
02	Sixième	Officine	REVANCHE	2019	X		Dur

### 6.4-INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES ET HYDRO-AGRIcoles

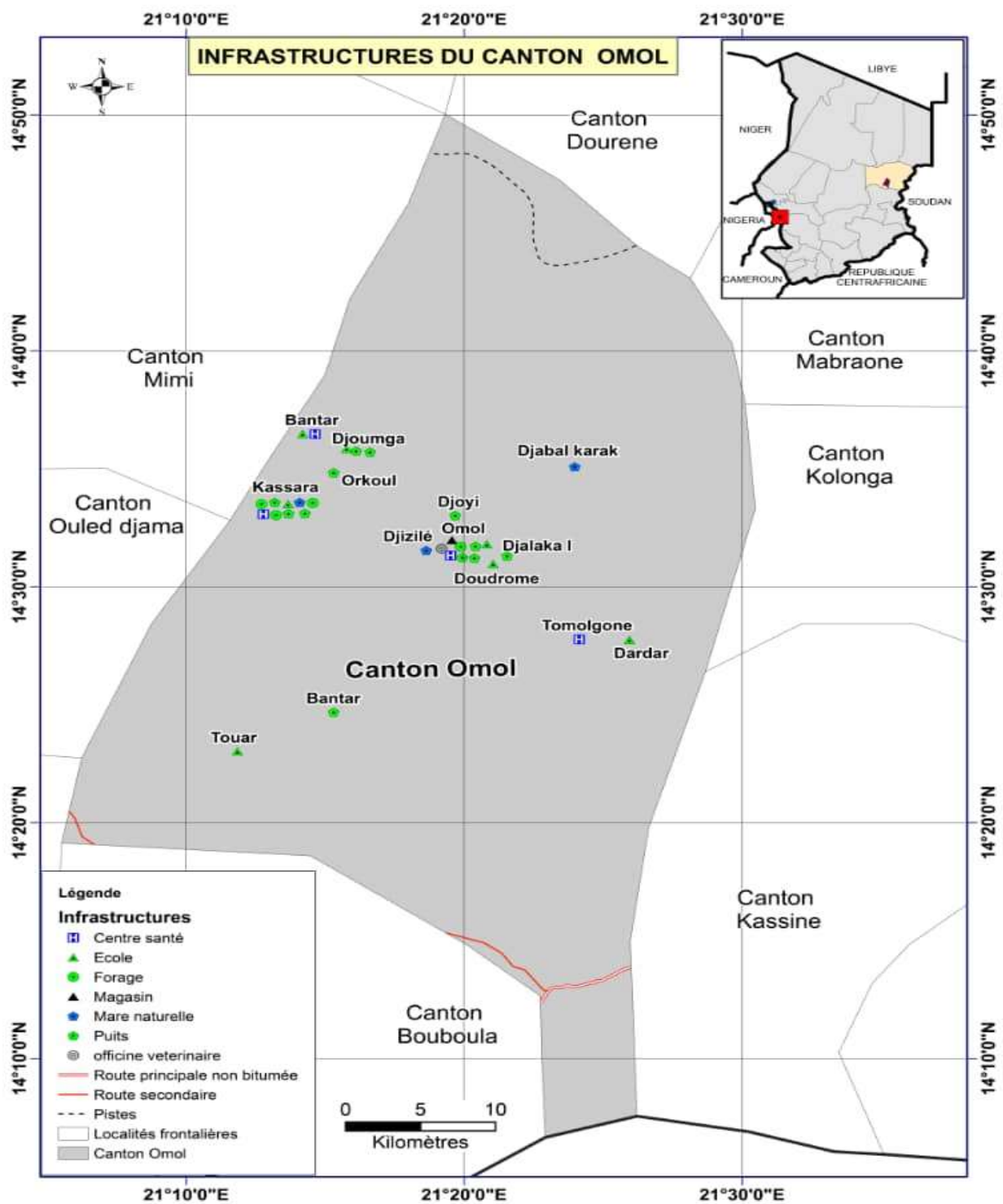
Au niveau des infrastructures hydrauliques et pastorales, le canton dispose deux (2) pompes motricité humaines (PMH), trois (3) mini adduction d'eau potable pour l'approvisionnement en eau potable pour la consommation humaine, et trois (3) puits ouvertes pour l'abreuvement des animaux en saison pluvieuses et un seuil d'épandage pour remonter la nappe phréatique.

Mais compte tenu de la croissance démographique et d'extension des villages, ces points d'eau semblent être très insuffisants. La plupart des points d'eau potable sont réalisés avec l'appui des partenaires ayant intervenus dans le canton.

**Tableau 6 : Infrastructures hydraulique et hydroagricoles**

N°	Nom de village	Type d'infrastructure	Construit par quel partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Type de construction
					Bon	Mauvais	
01	Kassara	Mini adduction d'eau	Hais	2019	X		Dur
02	Kassara	Forage	Saoudien	1984		X	Dur
03	Dodoron1	Puits	Communautaire	2017	X		Dur
04	Dodoron1	Puits	Communautaire	2021	X		Dur
05	Bantar	Mini adduction d'eau	Hais	2019	X		Dur
06	Djay	Seuil d'épandage	Care	2015	X		Dur
07	Djilim	Forage	Saoudien	1984		X	Dur
08	Djilim	Puits	Communautaire	1988		X	Poto-poto
09	Guidia	Mini adduction d'eau	Etat	2013	X		Dur

# CARTE D'INFRASTRUCTURES



## 6.5-LES INTERVENANTS DANS LE CANTON

Le canton a bénéficié de plusieurs interventions des programmes, projets, ONG, Fédération dans les différents domaines notamment de développement local, la sécurité alimentaire, agriculture, élevage, sensibilisation, Vivre Contre Travail, animation et planification local et Bassin Versants.

**Tableau 7 : Intervenants dans le canton**

N°	Intervenant	Domaine	Période	Réalisation
01	SAN	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	2020	Gouvernance local, appui des constructions des PMH, UPH et AEP et Construction des seuils d'épandage
02	GIZ	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	2016	Construction des magasins des stockages, des ouvrages Hydroagricole
03	CARE	Développement rural	2010	Structuration et développement pastoral Balisage des couloirs de transhumants et réhabilitation des puits pastoraux
04	BCI/PASAP	Développement rural	2020	Animation, structuration, Formation et planification locale
05	Groupe MOD	Hydraulique	2021	Réalisation des PMH, UPH, AEP,
06	ATPDI	ATPC	2021	Sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène et assainissement
07	PASTOR	Structuration et développement pastoral	2016	Balisage des couloirs de transhumants et réhabilitation des puits pastoraux
08	PREPAS/CA17	Élevage	2014	Construction et réhabilitation des puits pastoraux
09	APRODIF	Développement rural	2018	Construction des seuils d'épandages, creusement des marres
10	PDR/Wadi Fira	Développement Rural	2010	Formation et, structuration des producteurs, construction des CRS et DRS
11	BAPE	Appui à l'Élevage	2012	Balisage des couloirs, formation des éleveurs
12	ANADER	Développement Rural	2010	Encadrement des producteurs
13	PCMB	Mise en e valeur des ressources naturelles	2018	Construction des micros barrage

## VII- ACTIVITES ECONOMIQUES

L'économie du canton repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage mais aussi sur le petit commerce et artisanat.

### 7.1-AGRICULTURE

Les principales cultures pratiquées dans le canton sont ; le mil et le sorgho. Il existe aussi d'autres cultures d'appoint comme l'arachide, le sésame, le haricot, la pastèque et l'oseille rouge. L'outillage de production agricole se limite à l'usage de la houe daba qui se présente sous deux formes, l'une au manche très longue et perpendiculaire utilisée pour le creusage des poquets destinés pour le semis, tandis que l'autre à la manche courte sert au labour en sillon en vue de retenir l'eau. D'une manière générale, la production agricole connaît une baisse à cause de la faible pluviométrie, l'érosion et la baisse de la fertilité des sols. Le rendement est estimé de 500 kg par hectare (source ONDR) pour le pénicillaire. Les cultures principalement pratiquées en saison de pluies

sont : le mil pénicillaire, le sorgho, l'arachide, le sésame, le haricot, la pastèque, le gombo et le concombre. Les semis de ces cultures débutent au mois de juillet et la récolte aux mois de septembre et octobre. La grande partie de ces produits est consommée au sein des ménages tandis que d'autres sont stockés dans des greniers et des sacs en plastique. Ces produits stockés sont par la suite vendus aux marchés hebdomadaires locaux et des cantons environnants pour acheter les produits de première nécessité. Les outils utilisés par les agriculteurs sont la houe traditionnelle, la houe occidentale, la charrue mono mancheron, la hache et récemment les tracteurs récemment introduits dans la zone par le PNSA.

Les paysans d'OMOL ignorent la pratique de lutte anti érosive par des cordons pierreux, digues, diguettes et des diguettes filtrantes. Par contre on observe la pratique d'amendement organique dans la plupart des villages.

Le maraichage est au stade embryonnaire par une connaissance des techniques cultures et la profondeur de la nappe phréatique.

L'arboriculture est pratiquée à petite échelle précisément au Sud Est du canton dans l'Ouadi sélélé où on y trouve quelques pieds de manguiers et des goyaviers.

La plus grande partie de la production agricole en particulier le mil est consommé sur place. Une partie du mil est des produits issus des cultures d'appoints sont écoulés à travers les marchés hebdomadaires du canton (Daranga et Omol) et les marchés des cantons voisins

## 7.2-ÉLEVAGE

L'élevage est pratiqué par l'ensemble de la population. Il porte essentiellement sur bovins, ovins, caprins, équidés (Anes et chevaux), camelins et la volaille. On trouve un nombre important des éleveurs des dromadaires appelé communément semi nomades dans la partie Sud Est du canton.

C'est un élevage de prestige et de type extensif qui n'est pas à l'abri des épizooties dans la mesure où il manque un suivi médical des animaux. Le canton ne dispose d'aucun agent vétérinaire. Néanmoins, il y a une officine vétérinaire moins équipé. Les maladies animales de moindre gravité sont pour la plupart traitées dans cette officine géré par des auxiliaires d'élevage ou traditionnellement. En cas d'urgence dans ce domaine, la population fait recours au service d'élevage de Biltine plus proche qu'Amzoer. Dans le canton, le nombre des cheptels confondue est estimé à :

**Tableau 8 : Estimative des différentes espèces animales dans le canton OMOL**

Espèces	Nombre des animaux	Pourcentage
Bovins	14793	8%,
Ovins	79444	43%
Caprins	43318	24%
Equins	2019	1%
Asins	13715	7%
Camelins	7951	4%
Volailles	23221	13%



### 7.3-COMMERCE

Le commerce est l'une des activités qui complète l'économie du canton OMOL. Il est pratiqué dans son ensemble à travers les marchés hebdomadaires, qui sont celui d'OMOL, Kassara et Daragna. Le mil, le sorgho, l'arachide et le gombo sont les principaux produits vendus sur les marchés. A côté de ces produits, il y a aussi l'achat et la vente des bétails sur pied. Les femmes sont spécialisées dans la vente des condiments à savoir : le sel de cuisine, natron, huile, oignon et l'ail. En plus de ces activités, les femmes tricotent de nappes, fabriquent des vannes et divers paniers qui sont aussi vendus sur les marchés locaux et urbains. Les jeunes quant à eux s'intéressent à la vente des animaux sur pied. Ce commerce est pratiqué dans tous les villages du canton. Il s'agit d'acheter des animaux, de les engraisser et les vendre plus tard. Ce canton connaît un exode ou plusieurs de ses fils vont vers N'Djamena, Soudan et la Libye à la recherche de l'or ou d'emploi. Une petite tranche restante s'adonne à la boucherie. Par ailleurs, il existe des petites pistes inter villages pratiqués par la population avec des ânes et des charrettes et ces pistes ne sont pas aménagés et inaccessibles en saison de pluies.

**Tableau 9 : Les marchés hebdomadaires**

N°	Village	Jour de marché	Importance
01	OMOL	Samedi	Produit agricoles et manufacturés, achat et vente des bétails sur pied, des véhicules en provenance de Biltine, Amzoer etc.
02	Tomolgone	Vendredi	Produit agricoles et manufacturés, achat et vente des bétails sur pied, des véhicules en provenance de Biltine, Amzoer etc.
03	Daragna	Lundi	Produit agricoles et manufacturés, achat et vente des bétails sur pied, des véhicules en provenance de Biltine, Amzoer etc.
04	Djounga	Vendredi	Produit agricoles et manufacturés, achat et vente des bétails sur pied, des véhicules en provenance de Biltine, Amzoer etc.

### 7.4-ARTISANAT

Dans le canton, l'artisanat est une activité non négligeable. Il n'a pas connu de promotion, resté au stade embryonnaire et traditionnel. Les produits issus de cette activité sont pour la plupart vendus aux marchés locaux et consommés sur place. Une attention particulière mérite d'être portée sur cette activité.

## VIII-TABLEAU 10 : SYNTHÈSE DES ANALYSES DES PROBLÈMES DES GROUPES DES VILLAGES DANS LE CANTON OMOL

### Domaine : Agriculture- Elevage

Problèmes Vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
<b>Erosion hydrique</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présence des montagnes</li> <li>○ Présence des plantes dans les champs</li> <li>○ Terre sableux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des terres cultivables</li> <li>○ Baisse de la production</li> <li>○ Sécheresse</li> <li>○ Disparition de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des pierres</li> <li>○ Existence des Ouadi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction des cordons pierreux</li> <li>○ Construction des seuils d'épandages :</li> <li>○ Koumalé, Abargan, Arkabane, Djaminé, Adjoule et Touroume</li> <li>○ Amendement des sols</li> </ul>
<b>Insuffisances des terres cultivables</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Terre trop accidentée</li> <li>○ Présence énorme des ouadis</li> <li>○ Augmentation de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Famine</li> <li>○ Faible rendement</li> <li>○ Exode</li> <li>○ Sécheresse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de service de l'ANADER</li> <li>○ Existence des bras valides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Acquisition de semence améliorée</li> <li>○ Formation sur les ITKA</li> </ul>
<b>Insuffisance des matériels agricoles</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des moyens des producteurs</li> <li>○ Insuffisance des partenaires d'appui</li> <li>○ Insuffisance des techniques des plaidoyers à la recherche des partenaires d'appui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Souffrance des producteurs</li> <li>○ Baisse de la production</li> <li>○ Sécheresse</li> <li>○ Disparition de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de service de l'ANADER</li> <li>○ Existence des artisans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Acquisition des matériels agricoles (tracteur, houe, semoir)</li> <li>○ Formation sur l'utilisation des matériels agricoles</li> </ul>
<b>Baisse de la production agricole (maraichère et pluviale)</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présence des ennemies des cultures</li> <li>○ Baisse de la pluviométrie</li> <li>○ Pauvreté des sols</li> <li>○ Insuffisance des semences adaptées</li> <li>○ Insuffisance des produits phytosanitaire</li> <li>○ Insuffisance des matériels des clôtures des jardins</li> <li>○ Insuffisance des puits maraichers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sécheresse</li> <li>○ Pauvreté</li> <li>○ Mort</li> <li>○ Disparition de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de service de l'ANADER, ANLA et partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Acquisition des produits phytosanitaires</li> <li>○ Acquisition des motopompes aux producteurs maraichers</li> <li>○ Acquisition des matériels des clôtures</li> <li>○ Construction des puits maraichers</li> <li>○ Formation des producteurs en techniques culturales</li> </ul>
<b>Insuffisance des pâturages</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Baisse de la pluviométrie</li> <li>○ Présence des feux des brousses</li> <li>○ Présence des termites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Souffrance des éleveurs</li> <li>○ Maladies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de service de l'élevage et partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Acquisition des aliments de complémentation</li> <li>○ Introduction des cultures fourragère</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des puits dans le lieu des pâturages</li> <li>○ Insuffisance d'aliments des complémentations aux animaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mortalités des cheptels</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction des puits pastoraux : Koumalé, Djeye, Djounga, Kodjogone, Adingué, Gawi, Selelé, Kouk, Touwer et Dodorone</li> <li>○ Construction des mares : Djizilé, Kassara, Kawa rongno, Kourti, Gourak et Kadara</li> </ul>
<b>Persistance des maladies animales</b>	OMOL Okorong Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sous-alimentation des bétails</li> <li>○ Eloignement des points d'eau et des pâturages</li> <li>○ Insuffisance des médicaments</li> <li>○ Insuffisance des agents vétérinaires</li> <li>○ Insuffisance des auxiliaires d'élevages</li> <li>○ Insuffisance des parcs des vaccinations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Souffrance des éleveurs</li> <li>○ Maladies</li> <li>○ Perte</li> <li>○ Mortalités des cheptels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de service de l'élevage et partenaires</li> <li>○ Existence d'une officine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Acquisition des médicaments</li> <li>○ Formation de 10 auxiliaires d'élevage</li> <li>○ Construction des officines vétérinaires : Okorong, Tamologone, Djongo et Touwer</li> </ul>

### Axes prioritaires

Problèmes vécus	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
<b>Erosion hydrique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des agriculteurs et des terres cultivables</li> <li>○ Existence de l'ANDER</li> <li>○ Existence des pierres et ouadi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise en place des activités CRS/DRS pour accentuer la lutte anti érosif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réalisations des actions CES/DRS pour l'aménagement des ha à travers la construction des cordons pierreux, des diguettes</li> </ul>
<b>Insuffisances des terres cultivables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de service de l'ANADER</li> <li>○ Existence des bras valides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aménagement des espaces cultivables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui avec des matériels agricoles</li> <li>○ Formation sur les techniques des cultures maraichères</li> <li>○ Appui en équipement, semences améliorés et produits phytosanitaires</li> </ul>
<b>Insuffisance des matériels agricoles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de service de l'ANADER</li> <li>○ Existence des artisans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Approvisionnement et disponibilisation des matériels des labours et aratoires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation sur les ITK, utilisation des produits phytosanitaires</li> <li>○ Réalisation des puits maraichers</li> <li>○ Formation sur les techniques des cultures maraichères</li> <li>○ Appui avec des matériels des clôtures des sites des maraichages</li> </ul>
<b>Baisse de la production agricole (maraichère et pluviale)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de service de l'ANADER, ANLA et partenaires</li> <li>○ Existence des producteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Augmentation de la production agricole à travers l'appui en équipement et le renforcement des capacités techniques des producteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui avec des matériels agricoles</li> <li>○ Construction des seuils d'épandage et réhabilitation des anciens</li> <li>○ Formation sur les ITK, utilisation des produits phytosanitaires</li> </ul>

<b>Insuffisance des pâturages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de service de l'élevage et partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de l'accès aux pâturages et aliment des complémentations pour les bétails</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Introduction de la culture fourragère</li> <li>Formations des éleveurs sur la technique des fauchages et stockage des foins pour compléter les animaux</li> <li>Augmentation des points d'eau dans les lieux de pâturages à travers la construction des puits pastoraux et l'aménagement des mares</li> </ul>
<b>Persistance des maladies animales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de service de l'élevage et partenaires</li> <li>Existence d'une officine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la couverture sanitaire des bétails</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui avec des médicaments</li> <li>Formation de 10 auxiliaires d'élevage</li> <li>Construction des officines vétérinaires</li> </ul>

### Domaine : Environnement et GRN

Problèmes Vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
<b>Désertification</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence des ennemies des cultures</li> <li>Coupe abusive des arbres</li> <li>Présence des feux des brousses</li> <li>Baisse de la pluviométrie</li> <li>Enlèvement des écorces des arbres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence des vents violent</li> <li>Irrégularité des pluies</li> <li>Insuffisance d'ombres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de service de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place des sites des pépinières</li> <li>Plantation des arbres</li> <li>Mise en place des haies vives</li> <li>Actualisation de la convention de mise en défend du site de Doulkou</li> </ul>
<b>Dégradation des ressources naturelles</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>Erosion hydrique et éolien ;</li> <li>Zone montagneuse ;</li> <li>Coupe des arbres</li> <li>Utilisation non rationnelle des ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Perte de terre cultivable</li> <li>Pauvreté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de montagne et melon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place des sites des brises vents</li> <li>Formation des femmes en techniques des fabrications des foyers améliorés</li> </ul>
<b>Fréquence de feu de brousse et incendie des villages</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des foyers traditionnels ;</li> <li>Négligence des éleveurs ;</li> <li>Imprudence des enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Perte de pâturages</li> <li>Perte des concessions</li> <li>Perte des biens matériels et humains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de service de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation à la communauté sur les méfaits de feu de brousse</li> <li>Création d'un comité de surveillance de l'environnement</li> </ul>
<b>Forte pression des agents de l'environnement</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agent non qualifié ;</li> <li>Non-respect de texte en vigueur ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mécontentement de la communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de service de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Affectation des agents qualifiés</li> <li>Diffusion de texte régissant l'environnement</li> <li>Suivi des agents de terrain</li> </ul>
<b>Insuffisance de méconnaissance de la loi N° 14</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance de la sensibilisation sur la loi N°14</li> <li>Coupe des arbres non régularisé</li> <li>Insuffisance des techniques d'élagage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux d'amende trop élevé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de service de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation de la communauté sur la loi N°14</li> <li>Sensibilisation de la communauté sur la coupe des arbres</li> <li>Plaidoyer aux autorités sur la réduction de la taxe de l'environnement</li> </ul>

## Axes prioritaires

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
<b>Désertification</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de service de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui à la gestion durable et concertée des ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation sur les techniques des constructions des foyers améliorés</li> <li>○ Sensibilisation à la population sur la restauration des espèces ligneuses et fauniques</li> </ul>
<b>Dégradation des ressources naturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des graviers</li> <li>○ Existence des ouadis</li> <li>○ Existence de service de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration de la gestion des ressources ligneuses et fauniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Elaboration de convention locale pour la mise en défend</li> <li>○ Sensibilisation à la communauté sur la protection de l'environnement</li> </ul>
<b>Fréquence de feu de brousse et incendie des villages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de service de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration de la lutte contre les feux des brousses et incendies dans les villages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation à la communauté sur les méfaits des feux des brousses et incendies dans les villages</li> </ul>
<b>Forte pression des agents de l'environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de service de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration de la gestion des ressources ligneuses et fauniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Elaboration de convention locale pour la mise en défend</li> <li>○ Sensibilisation à la communauté sur la protection de l'environnement</li> </ul>
<b>Insuffisance de méconnaissance de la loi N° 14</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de service de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vulgarisation de la loi N°14 à la communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation de la communauté sur la loi N°14</li> </ul>



## Domaine : Education –Culture- jeunesse- Sport

Problèmes Vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
<b>Faible fonctionnement des systèmes éducatifs</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des enseignants titulaires</li> <li>○ Insuffisance des infrastructures éducatives</li> <li>○ Insuffisance des moyens financiers</li> <li>○ Eloignement des établissements</li> <li>○ Insuffisance des prises en charge des enseignants communautaires</li> <li>○ Insuffisance des forages dans les établissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Baisse de niveau</li> <li>○ Analphabétisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de l'inspection de l'éducation</li> <li>○ Existence des APE</li> <li>○ Existence des enfants à l'âge scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction des salles des classes</li> <li>○ Fonçages des forages dans les établissements</li> <li>○ Affectation des enseignants titulaires</li> <li>○ Plaidoyer aux partenaires sur la prise en charge des maitres communautaires</li> <li>○ Construction des écoles à : Dardar, Banga, Saraf-Nimilé ;</li> <li>○ Création des écoles à Orokorome, Djalaka, Kedeme</li> </ul>
<b>Insuffisance des moyens des jeunes</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance d'emploi</li> <li>○ Insuffisance d'implication des jeunes sur les activités des AGR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Exode des jeunes</li> <li>○ Abondons des responsabilités de famille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de la délégation de la jeunesse</li> <li>○ Existence des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Octroi des microcrédits aux jeunes</li> <li>○ Formation aux jeunes sur les AGR</li> <li>○ Création des centres de formations professionnelles aux jeunes</li> </ul>
<b>Exode Rural</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisances des AGR</li> <li>○ Insuffisances des moyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pauvreté</li> <li>○ Souffrances</li> <li>○ Soucis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existences des wadi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Octroi de micro-crédits</li> <li>○ Création des AGR</li> <li>○ Formation Professionnelles Sur la couture, Miniserie ; Maçonneries</li> <li>○ Sensibilisation à la jeunesse sur les effets de l'immigration ;</li> </ul>
<b>Influence de la culture étrangère</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Arriver de la modernisation</li> <li>○ Arriver de la technologie</li> <li>○ Influence de la religion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Disparition de la culture traditionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de la délégation de la culture</li> <li>○ Existence des enceins objets et arts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation de la communauté sur l'importance de la culture traditionnelle</li> </ul>
<b>Faible pratique sportive</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des matériels de sport</li> <li>○ Insuffisance des encadreurs</li> <li>○ Insuffisance des terrains aménagés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fatigue</li> <li>○ Vieillessement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de la délégation de sport</li> <li>○ Existence des espaces pour le sport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Acquisition des matériels des sports</li> <li>○ Affectation des encadreurs</li> <li>○ Aménagement des terrains des sports</li> <li>○ Sensibilisation sur l'importance de la pratique sportive</li> </ul>

## Axes prioritaires

<b>Problèmes vécus</b>	<b>Le potentiel existant</b>	<b>Orientations prioritaires</b>	<b>Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)</b>
<b>Faible fonctionnement des systèmes éducatifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de l'inspection de l'éducation</li> <li>○ Existence des APE</li> <li>○ Existence des enfants à l'âge scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration du système éducatif à travers l'augmentation des infrastructures socio-éducatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Affecter des enseignants qualifiés</li> <li>○ Construction des salles des classes</li> <li>○ Appui en matériels didactique et équipements</li> <li>○ Sensibilisation à la scolarisation des enfants en particulier les filles</li> </ul>
<b>Insuffisance des moyens des jeunes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de la délégation de la jeunesse</li> <li>○ Existence des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Facilitation à l'accès à l'auto-emploi des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Octroi de micro-crédits pour la création des activités des AGR</li> </ul>
<b>Exode Rural</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de la délégation de l'emploi</li> <li>○ Existence des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcement des capacités des jeunes à se prendre en charge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation Professionnelles Sur la couture, Menuiserie ; Maçonneries</li> <li>○ Sensibilisation à la jeunesse sur les effets de l'immigration</li> </ul>
<b>Influence de la culture étrangère</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de la délégation de la culture</li> <li>○ Existence des enceins objets et arts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Promouvoir et valorisé les activités socioculturelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation aux jeunes a pratiqué la culture et le sport</li> <li>○ Création des centres des arts pour restaure la culture</li> </ul>
<b>Faible pratique sportive</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de la délégation de sport</li> <li>○ Existence des espaces pour le sport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Promouvoir et valorisé les activités sportive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aménagement des terrains de sport</li> <li>○ Appui aux jeunes en matière de sport</li> </ul>

## Domaine : Santé- Eau –Assainissement

Problèmes Vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
<b>Difficulté d'accouchement</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des sages-femmes</li> <li>○ Insuffisance des équipements d'accouchements</li> <li>○ Insuffisance des moyens d'évacuations des femmes en travail</li> <li>○ Insuffisance des matrones</li> <li>○ Insuffisance de centre nutritionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Souffrance</li> <li>○ Avortement</li> <li>○ Mort</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence d'un district</li> <li>○ Existence des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Affectation des sages-femmes</li> <li>○ Acquisitions des matériels d'accouchements</li> <li>○ Acquisition d'une ambulance</li> </ul>
<b>Faible couverture sanitaire</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Eloignement de centre de santé ;</li> <li>○ Insuffisance de centre de santé ;</li> <li>○ Difficulté d'évacuation ;</li> <li>○ Cherté des médicaments</li> <li>○ Insuffisance de vaccination</li> <li>○ Route inaccessible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fréquence des maladies</li> <li>○ mortalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence d'un centre de santé communautaire</li> <li>○ Existence du district sanitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Création des centres des santés à construction des centres de santé Okorongu ;</li> <li>○ affectation des agents formés ;</li> <li>○ Acquisition des matériels aux centres de santé</li> </ul>
<b>Difficulté d'approvisionnement en eau potable</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des forages</li> <li>○ Baisse de la nappe</li> <li>○ Perte de temps à la recherche de l'eau</li> <li>○ Eloignement des points d'eaux</li> <li>○ Présence de socle granitique</li> <li>○ L'eau est très sale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Maladie hydrique</li> <li>○ Souffrance des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des services de l'hydraulique</li> <li>○ Existence de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fonçage des forages : Touwer, Dodorong, Djonga, Kassara, Kadar, Ourkoul, Laguiya, Gondong, Matabono, Okorongu, Magawoun, Kouk, Hilé Djadid</li> <li>○ Formation des artisans réparateurs</li> <li>○ Mise en place des comités des gestions des points d'eau</li> <li>○ Construction d'un mini Château à Kouk</li> </ul>
<b>Faible pratiques des règles d'hygiène et assainissement</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des méconnaissances de l'hygiène et assainissement</li> <li>○ Eloignement des points d'eau</li> <li>○ Insuffisance des margelles des puits</li> <li>○ Insuffisance des latrines familiale</li> <li>○ Insalubrité autour des puits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Maladies hydrique et diarrhéiques</li> <li>○ Perte des temps</li> <li>○ Défécation à l'aire libre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des services d'hygiène et assainissement</li> <li>○ Existence de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation de la communauté sur l'hygiène au tour des points d'eau</li> <li>○ Construction des latrines familiale</li> <li>○ Acquisition des matériels d'hygiène et assainissement</li> <li>○ Construction des margelles des puits ouverts</li> </ul>

## Axes prioritaires

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
<b>Difficulté d'accouchement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existences de district</li> <li>○ Existence des populations</li> <li>○ Existence des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration des conditions accouchement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation de la femme sur l'importance de la CPN et vaccination</li> <li>○ Affectation des sages-femmes</li> <li>○ Mise en place des paquets minimum d'activités nutritionnelles (Dépistage, prise en charge nutritionnelles, sensibilisation sur les différents aliments, la fabrication de la bouillie enrichie etc.)</li> </ul>
<b>Faible couverture sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existences du district sanitaire</li> <li>○ Existence des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration de l'accès aux services sanitaires et aux activités nutritionnelles (Dépistage, prise en charge nutritionnelles, sensibilisation sur les différents alimentations nutritionnelles des jeunes enfants (ANJE), la fabrication de la bouillie enrichie, la mise en place des mamans lumières et relais communautaires et la CPN etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction des salles d'accueil et d'observation des malades dans le centre</li> <li>○ Acquisition des moyens d'évacuation</li> <li>○ Création des niveaux centre des santés</li> <li>○ Construction de centre de santé</li> <li>○ Formation des matrons</li> <li>○ Dépistages et prise en charge des malnutrie</li> <li>○ Sensibilisation sur la CPN et la vaccination</li> </ul>
<b>Difficulté d'approvisionnement en eau potable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des ouadis</li> <li>○ Existence de service de l'état (hydraulique)</li> <li>○ Nombre important de la population</li> <li>○ Existence des forages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Augmentation de taux d'accès à l'eau potable et l'amélioration du système de gestion et d'entretien durable des points d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fonçage des PMH</li> <li>○ Installation des UPH</li> <li>○ Réparation des PMH, UPH, AEP non fonctionnels</li> <li>○ Création des CGPE, AUE</li> <li>○ Formation des CGPE et artisans réparateurs</li> </ul>
<b>Faible pratiques des règles d'hygiène et assainissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des services d'hygiène et assainissement</li> <li>○ Existence des ONG, partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration des conditions d'hygiène &amp; assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation de la population sur l'importance de l'hygiène et assainissement</li> <li>○ Appui au comité d'assainissement avec des kits d'hygiène</li> <li>○ Appui à la communauté pour la construction des latrines</li> <li>○ Sensibilisation sur le creusement et la construction des latines</li> </ul>
<b>Persistance de la malnutrition chez les enfants de 0 à 5 ans</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des centres de santé</li> <li>○ Existence du personnel</li> <li>○ Existence des produits locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration de l'état nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation de la communauté sur le sevrage précoce</li> <li>○ Sensibilisation à la pratique de Planning familiale</li> <li>○ Encourager la couverture nutritionnelle des enfants de 0 à 5 ans.</li> <li>○ Promouvoir des AGR...</li> <li>○ Former les femmes allaitantes sur la fabrication de la bouillie enrichie à base des produits locaux</li> </ul>

## Domaine : Action Sociale et Genre

Problèmes Vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
<b>Insuffisance d'appui aux vulnérables (Souffrance des orphelins, veuves et handicapés)</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des soutiens aux personnes vulnérables</li> <li>○ Marginalisation par la société</li> <li>○ Insuffisance de l'éducation</li> <li>○ Insuffisance d'équipements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Souffrance</li> <li>○ Misère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des vulnérables</li> <li>○ Existence d'une délégation de l'action sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Plaidoyer à l'Etat et aux partenaires pour appuyer les vulnérables avec des projets des résiliences</li> <li>○ Acquisition des matériels agricoles et des transformations des produits locaux</li> </ul>
<b>Conflit conjugale</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Voyage prolongé des maries</li> <li>○ Insuffisance des AGR</li> <li>○ Irresponsabilité des maries</li> <li>○ Marginalisation des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dispute entre les époux</li> <li>○ Divorce</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des services de l'action sociale et de la femme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation aux communautés sur la vie conjugale</li> <li>○ Sensibilisation aux communautés sur l'implication de la femme aux activités de développement</li> </ul>
<b>Insuffisance d'implication des femmes dans la prise de décision</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ surcharge de responsabilité</li> <li>○ insuffisance de formation</li> <li>○ insuffisance des initiatives</li> <li>○ analphabétisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ souffrance</li> <li>○ soucis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de service de l'action social et la femme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Création des centres alpha à Kedeme, Orokoul ;</li> <li>○ Création des AGR</li> <li>○ Octroi de micro-crédits aux groupements féminins</li> <li>○ Octroi des décortiqueuses, des presses à l'huile, des Moulins</li> </ul>
<b>Faible émancipation des femmes (Marginalisation)</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisances des AGR</li> <li>○ Analphabétisme</li> <li>○ Insuffisances d'implication des femmes sur le développement de la localité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sous-développement</li> <li>○ Soucis</li> <li>○ Souffrances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existences de service de l'Etat</li> <li>○ Présence importante des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Octroi des matériels agricole aux femmes</li> <li>○ Formation des femmes sur la transformation des produits locaux</li> <li>○ Formation sur la couture</li> <li>○ Création des AGR</li> <li>○ Sensibilisation aux communautés sur la vie conjugale</li> </ul>



## Axes prioritaires

<b>Problèmes vécus</b>	<b>Potentiel existant</b>	<b>Orientations prioritaires</b>	<b>Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)</b>
<b>Insuffisance d'appui aux vulnérables (Souffrance des orphelins, veuves et handicapés)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des vulnérables</li> <li>○ Existence d'une délégation de l'action sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcement de la résilience des ménages vulnérables à travers des créations des activités des projets des résiliences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Création des associations des personnes vulnérable</li> <li>○ Appui aux vulnérables par la mise en place des projets des résiliences</li> </ul>
<b>Conflit conjugale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des services de l'action sociale et de la femme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Accentuer la formation en genre et développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation aux communautés sur la vie conjugale</li> <li>○ Formation des communautés sur les thèmes : genre et développement</li> </ul>
<b>Insuffisance d'implication des femmes dans la prise de décision</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des femmes</li> <li>○ Existence de texte sur les droits et devoirs des femmes</li> <li>○ Existence de la délégation de l'action sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Promouvoir les droits et devoirs des personnes vulnérables en particuliers les femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation à la population pour l'implication des femmes dans la gestion des affaires locales et la prise des décisions</li> <li>○ Formation des femmes sur leur droit et devoir</li> </ul>
<b>Faible émancipation des femmes (Marginalisation)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des femmes</li> <li>○ Existence de texte sur les droits et devoirs des femmes</li> <li>○ Existence de la délégation de l'action sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dotation aux femmes des groupements avec des matériels des productions et des transformations des produits locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui aux groupements féminins avec des moyens des transformations (moulins à mil, Presse à l'huile, et décortiqueuse)</li> <li>○ Création d'un centre de formation pour la transformation des produits locaux</li> <li>○ Appui aux groupements avec de moyen transport des produits locaux</li> </ul>

## Domaine : Economie

Problèmes Vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
<b>Difficulté d'accès des pistes inter villages</b>	OMOL Okorong Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des pistes aménagées</li> <li>○ Insuffisance de la sécurité</li> <li>○ Insuffisance de moyen des transports</li> <li>○ Difficulté d'accès aux marchés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Perte des bénéfiques</li> <li>○ Réduction des AGR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des marchés hebdomadaires</li> <li>○ Existence de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aménagement des pistes rural : Omol-Daragna ; Omol-Amzoer ; Omol-Djonga ; Omol-Gourmaka ; Omol-Djigué ; Omol-Moura, Okorong- Lodore –Kouk, Okorong- Gourmaka, Matouk- -Biltine, Omol-tamalgone-Amzoer</li> <li>○ Acquisition des matériels des transports</li> <li>○ Création des marchés hebdomadaires</li> </ul>
<b>Persistance des incendies dans les villages</b>	OMOL Okorong Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des magasins des stockages</li> <li>○ Insuffisance des moyens de luttés des incendies</li> <li>○ Insuffisance de la sensibilisation aux communautés sur les incendies dans les villages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Perte des biens et des produits</li> <li>○ Pauvretés</li> <li>○ Vulnérabilité</li> <li>○ Mort</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de la population</li> <li>○ Existence de service de l'Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction des magasins des stockages : Daragna, Djonga, Djigué, Moura, Kassara, Okorong, Lodore, et Kouk</li> </ul>
<b>Insuffisance des AGR</b>	OMOL Okorong Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisances des moyens</li> <li>○ Insuffisance d'éducation</li> <li>○ Insuffisances des pistes aménagées</li> <li>○ Insuffisances des marchés</li> <li>○ Insuffisances des magasins</li> <li>○ Insuffisances des réseaux Téléphonique</li> <li>○ Vol de bétail</li> <li>○ Insuffisance d'esprit de créativité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ pauvreté ;</li> <li>○ souffrance ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existences des wadi et des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Octroi des micro-crédits</li> <li>○ Installation d'une Antenne à Lodore</li> </ul>

## Axes prioritaires

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
<b>Difficulté d'accès des pistes inter villages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des marchés hebdomadaires</li> <li>○ Existence de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aménagement des pistes et routes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aménagement des pistes inter-villages</li> <li>○ Installation d'une antenne téléphonique</li> </ul>
<b>Persistance des incendies dans les villages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de la population</li> <li>○ Existence de service de l'Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Construction des magasins</li> <li>○ Sensibilisation de la population à la prévention et les méfaits de l'incendie</li> </ul>
<b>Insuffisances des AGR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des produits locaux</li> <li>○ Existences des wadi et des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui aux groupements en matériels de transports des produits locaux (charrete)</li> <li>○ Appui aux groupements avec des microcrédits</li> </ul>

## Domaine : Gouvernance –Paix-Sécurité

Problèmes Vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
<b>Insécurité dans la zone</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des braqueurs</li> <li>○ Insuffisance des postes des contrôles</li> <li>○ Insuffisance de pistes aménagées</li> <li>○ Existence des armés a feux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Perte des biens et matériels</li> <li>○ Souffrance</li> <li>○ Déplacement de la population</li> <li>○ Mort d'homme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des autorités administratives et traditionnelles</li> <li>○ Existence des agriculteurs et des éleveurs</li> <li>○ Existence des forces de l'ordre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Plaidoyer aux autorités pour le renforcement de la sécurité</li> <li>○ Création d'un comité de surveillance</li> </ul>
<b>Conflit inter communautaires (agriculteurs et éleveurs)</b>	OMOL Okorongu Tamologone	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ divagation des animaux dans les champs</li> <li>○ injustice</li> <li>○ Insuffisance des respects des couloirs de transhumance</li> <li>○ Insuffisance des balisages des couloirs des transhumances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mort</li> <li>○ Cohabitation difficile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présence des autorités administratives et traditionnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation à la communauté sur la cohabitation pacifique</li> <li>○ Plaidoyer aux autorités de rendre justices aux personnes coupables</li> </ul>

## Axes prioritaires

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
<b>Conflit inter communautaires (agriculteurs et éleveurs)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des autorités administratives et traditionnelles</li> <li>○ Existence des agriculteurs et des éleveurs</li> <li>○ Existence des forces de l'ordre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Amélioration de la cohabitation pacifique tout en renforçant la concertation entre les communautés vivant dans le canton (agriculteurs et éleveurs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sensibilisation des communautés sur la cohabitation pacifique</li> <li>○ Mise en place d'un comité de gestion des conflits</li> <li>○ Plaidé aux autorités pour la concertation avec les deux parties (agriculteurs/éleveur) sur la date de libération des champs</li> </ul>
<b>Insécurité dans la zone</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence des autorités et de force de l'ordre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcement de la sécurité dans le canton</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Plaidoyer aux autorités d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens</li> </ul>

## IX- SOMMAIRES DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

**Tableau 11 : Axes du développement des différents domaines**

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires des développements
<b>Agriculture- Elevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Erosion hydrique</li> <li>• Insuffisances des terres cultivables</li> <li>• Insuffisance des matériels agricoles</li> <li>• Baisse de la production agricole (maraichère et pluviale)</li> <li>• Insuffisance des pâturages</li> <li>• Persistance des maladies animales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des activités CRS/DRS pour accentuer la lutte anti érosif</li> <li>• Aménagement des espaces cultivables</li> <li>• Approvisionnement avec des matériels des labours et aratoires</li> <li>• Augmentation de la production agricole à travers l'appui en équipement et le renforcement des capacités techniques des producteurs</li> <li>• Amélioration de l'accès aux pâturages et aliment des complémentations pour les bétails</li> <li>• Amélioration de la couverture sanitaire des bétails</li> </ul>
<b>Environnement et Gestion des Ressources Naturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désertification</li> <li>• Dégradation des ressources naturelles</li> <li>• Fréquence de feu de brousse et incendie des villages</li> <li>• Forte pression des agents de l'environnement</li> <li>• Insuffisance de méconnaissance de la loi N° 14</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la gestion durable et concertée des ressources naturelles</li> <li>• Amélioration de la gestion des ressources ligneuses et fauniques</li> <li>• Amélioration de la lutte contre les feux des brousses et incendies dans les villages</li> <li>• Amélioration de la gestion des ressources ligneuses et fauniques</li> <li>• Vulgarisation de la loi N°14 à la communauté</li> </ul>
<b>Education, jeunesse, culturel et sport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible fonctionnement des systèmes éducatifs</li> <li>• Insuffisance des moyens des jeunes</li> <li>• Exode Rural</li> <li>• Influence de la culture étrangère</li> <li>• Faible pratique sportive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du système éducatif à travers l'augmentation des infrastructures socio-éducatives</li> <li>• Facilitation à l'accès à l'auto emploi des jeunes</li> <li>• Renforcement des capacités des jeunes à se prendre en charge</li> <li>• Promouvoir et valorisé les activités socioculturelle et sportives</li> </ul>
<b>Santé, Nutrition eau et assainissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'accouchement</li> <li>• Faible couverture sanitaire</li> <li>• Difficulté d'approvisionnement en eau potable</li> <li>• Faible pratiques des règles d'hygiène et assainissement.</li> <li>• Persistance de la malnutrition chez les enfants de 0 à 5 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des conditions accouchement</li> <li>• Amélioration de l'accès aux services sanitaires ;</li> <li>• Amélioration de l'accès aux services sanitaires et aux activités nutritionnelles (Dépistage, prise en charge nutritionnelles, sensibilisation sur les différents alimentations nutritionnelles des jeunes enfants (ANJE), la fabrication de la bouillie enrichie, la mise en place des mamans lumières et relais communautaires et la CPN etc.)</li> <li>• Augmentation de taux d'accès à l'eau potable et l'amélioration du système de gestion et d'entretien durable des points d'eau</li> <li>• Amélioration des conditions d'hygiène &amp; assainissement</li> </ul>
<b>Action sociale et genre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance d'appui aux vulnérables (Souffrance des orphelins, veuves et handicapés)</li> <li>• Conflit conjugale</li> <li>• Insuffisance d'implication des femmes dans la prise de décision</li> <li>• Faible émancipation des femmes (Marginalisation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la résilience des ménages vulnérables à travers des créations des activités des projets des résiliences</li> <li>• Accentuer la formation en genre et développement</li> <li>• Promouvoir les droits et devoirs des personnes vulnérables en particuliers les femmes</li> <li>• Dotation aux femmes des groupements avec des matériels des productions et des transformations des produits locaux</li> </ul>
<b>Economie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficulté d'accès des pistes inter villages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement des pistes et routes</li> <li>• Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Persistance des incendies dans les villages</li> <li>• Insuffisance des AGR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles</li> </ul>
<b>Gouvernance- paix et sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insécurité dans la zone</li> <li>• Conflit inter communautaires (agriculteurs et éleveurs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la sécurité dans le canton</li> <li>• Amélioration de la cohabitation pacifique entre les agropasteurs tout en renforçant la concertation entre les communautés vivant dans le canton</li> </ul>



## X- TABLEAU 12 : PRIORISATIONS DES PROJETS DU CANTON OMOL

### Domaine : Agriculture-Elevage

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction de 10.000ml des cordons pierreux	• Canton	OSC, ADC, Groupements	50 000 000	5 000 000	2022
2. Appui avec des matériels agricoles (3 tracteurs, 200 houes, 200 semoirs)	• Canton	OSC, ADC, Groupements	40 000 000	4 000 000	2022
3. Appui aux producteurs avec 5 tonnes des semences améliorées	• Canton	OSC, ADC, Groupements	5 000 000	500 000	2022
4. Construction des 20 puits maraichers équipés 20 motopompes	• Selélé, Tomolgone	OSC, ADC, Groupements	44 000 000	4 400 000	2022
5. Formation de 4 auxiliaires d'élevage	• Canton	OSC, ADC, Groupements	500 000	50 000	2023
6. Construction de 6 seuils d'épandages	• Omol, Abargna, Arkabane, Koumalé, Karamounoune, Touroume	OSC, ADC, Groupements	90 000 000	9 000 000	2023
7. Appui aux producteurs avec 400 litres des produits phytosanitaires	• Canton	OSC, ADC, Groupements	2 400 000	240 000	2023
8. Appui aux producteurs avec des matériels des clôtures sur 10 hectares sur les sites maraichers	• Canton	OSC, ADC, Groupements	20 000 000	2 000 000	2024
9. Formation en sessions de 100 producteurs en techniques culturales	• Canton	OSC, ADC, Groupements	1 000 000	100 000	2024
10. Appui avec 50 tonnes des tourteaux (aliments de complémententation)	• Canton	OSC, ADC, Groupements	10 000 000	2 000 000	2024
11. Introduction des cultures fourragère	• Canton	OSC, ADC, Groupements	1 000 000	100 000	2024
12. Construction de 2 puits pastoraux	• Tamolgone, Djamalkarang	OSC, ADC, Groupements	20 000 000	2 000 000	2025
13. Surcréusement de 3 mares	• Djizilé, Kassara, Lodore	OSC, ADC, Groupements	15 000 000	1 500 000	2025
14. Appui à l'officine vétérinaire avec des médicaments	• Omol	OSC, ADC, Groupements	1 000 000	100 000	2025
15. Construction de 2 officines vétérinaires	• Okorong et Djongo	OSC, ADC, Groupements	6 000 000	600 000	2025
16. Construction de 3 parcs de vaccination	• Omol, Djounga, Karamounoune	OSC, ADC, Groupements	6 000 000	600 000	2025
<b>Sous total de coût</b>			<b>311 900 000</b>	<b>31 190 000</b>	

### Domaine : Environnement et gestion des ressources

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Organisation de 4 séances par an de sensibilisation à la communauté sur les méfaits de feu de brousse.	• Canton	OSC, ADC, Groupements	1 200 000	120 000	2022
2. Formation de 70 femmes en techniques des fabrications des foyers améliorés	• Canton	OSC, ADC, Groupements	1 000 000	100 000	2022
3. Mise en place de 10.000 plants en pépinières dans 3 sites pour pour les haies vives	• Tomolgone, Okorongu et Kouk	OSC, ADC, Groupements	10 000 000	1 000 000	2022
4. Actualisation de la convention locale d'une mise en défens	• Doulkou	OSC, ADC, Groupements	5 000 000	500 000	2023
5. Création d'un comité de surveillance de l'environnement	• Canton	OSC, ADC, Groupements	150 000	15 000	2023
6. Plaidoyer aux autorités sur le suivi des agents de terrain	• Canton	OSC, ADC, Groupements	150 000	15 000	2024
7. Organisation de 4 séances par an de sensibilisation à la communauté sur la loi N°14 de l'environnement	• Canton	OSC, ADC, Groupements	1 200 000	120 000	2024
<b>Sous total de coût</b>			<b>18 700 000</b>	<b>927 500</b>	

**Domaine : Education, Jeunesse, Culture et Sport**

<b>Titre de projet</b>	<b>Localisation</b>	<b>Promoteur</b>	<b>Coût</b>	<b>Disponibilité financière</b>	<b>Début probable</b>
1. Plaidoyer pour affectation de 10 enseignants titulaires	• OMOL, Tomolgone et Okorongua	ADC, IDEN, APE, AME	150 000	15 000	2022
2. Organisation de 4 séances par an de sensibilisation sur la scolarisation des enfants et le maintien des filles à l'école	• Canton	ADC, IDEN, APE, AME	1 200 000	120 000	2022
3. Fonçage des 5 forages dans les établissements	• Canton	ADC, IDEN, APE, AME	15 000 000	1 500 000	2022
4. Création de 2 CEG	• OMOL, Kassara	ADC, IDEN, APE, AME	300 000	30 000	2022
5. Octroi des microcrédits à 30 groupements des jeunes	• Canton	ADC, IDEN, APE, AME	15 000 000	1 500 000	2022
6. Construction de 11 salles des classes	• Lodor, Banga, Saraf-Nimilé, OMOL, Tomolgone et Okorongua	ADC, IDEN, APE, AME	55 000 000	5 500 000	2023
7. Création de 3 écoles	• Orokoul, Djalaka, Kedeme	ADC, IDEN, APE, AME	450 000	45 000	2023
8. Création des 5 centres d'alphabétisation pour les groupements féminins	• Kassara, Tomolgone, Okorongua Kouk, Touwer	ADC, IDEN, APE, AME	750 000	75 000	2022
9. Appui avec 160 tables-bancs pour les établissements	• OMOL, Tomolgone et Okorongua	ADC, IDEN, APE, AME	6 400 000	640 000	2023
10. Formation en deux (2) sessions à 120 jeunes sur les AGR	• Canton	ADC, IDEN, APE, AME	1 000 000	100 000	2024
11. Organisation des formations professionnelles Sur la couture, Menuiserie, Maçonneries aux jeunes	• OMOL, Tomolgone, Kassara, Djounga, Touwar et Okorongua	ADC, IDEN, APE, AME	500 000	50 000	2024
12. Organisation de 4 séances par an de sensibilisation aux jeunes sur l'importance de la culture traditionnelle et la pratique sportive.	• Canton	ADC, IDEN, APE, AME	1 200 000	120 000	2024
13. Aménagement de 6 terrains des sports	• OMOL, Tomolgone, Kassara, Djounga, Touwar et Okorongua	ADC, IDEN, APE, AME	900 000	90 000	2025
<b>Sous total de coût</b>			<b>82 850 000</b>	<b>8 285 000</b>	

## Domaine : Santé, Eau et Assainissement

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Plaidoyer pour affectation des personnelles (5 infirmiers et 5 sages-femmes)	• OMOL, Kassara, Bantar, Tomolgone, Touwer	ADC, AUE, COSAN/COGES	150 000	15 000	2022
2. Appui avec de moyen d'évacuation des maladies une (ambulance, barbara)	• OMOL, Kassara, Bantar, Tomolgone, Touwer	ADC, AUE, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022
3. Construction de 3 centres de santé	• Bantar, Tomolgone, Touwer	ADC, AUE, COSAN/COGES	75 000 000	7 500 000	2022
4. Fonçage de 16 forages	• Touwer, Dodorong, Djounga, Kassara, Kadara, Lagaya, Godonne, Matabono, Okoronga, Magawoun, Kouk, Hilé-Djadid, Saitanangue, Téwelle, Bantar et Ourkoul	ADC, AUE, COSAN/COGES	48 000 000	4 800 000	2022
5. Appui avec des matériels des soins et accouchements aux centres de santé	• Omol, Kassara, Bantar, Tomolgone, Touwer	ADC, AUE, COSAN/COGES	10 000 000	1 000 000	2022
6. Création d'un centre de santé	• Okoronga	ADC, AUE, COSAN/COGES	150 000	15 000	2023
7. Formation des 10 artisans réparateurs	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	500 000	50 000	2023
8. Mise en place des comités des gestions des points d'eau (composée de 5 personnes par forage par comité)	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	150 000	15 000	2023
9. Construction des 3 UPH (mini Château)	• Saraf-nimilé et malabad, Kouk	ADC, AUE, COSAN/COGES	45 000 000	4 500 000	2024
10. Organisation de 4 séances par an de sensibilisation de la communauté sur l'hygiène au tour des points d'eau.	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	1 200 000	120 000	2024
11. Construction des 200 latrines familiales	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	50 000 000	5 000 000	2024
12. Appui à la communauté avec 150 kits des matériels d'hygiène et assainissement.	• Canton	ADC, AUE, COSAN/COGES	15 000 000	1 500 000	2025
13. Construction des margelles des 8 puits ouverts	• Kassara, Djounga, Zaminé, Kodjogone, Omol, Doudourong, Théwel, Seelé	ADC, AUE, COSAN/COGES	8 000 000	800 000	2025
<b>Sous total de coût</b>			<b>255 150 000</b>	<b>25 515 000</b>	

### Domaine : Action sociale et genre

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui aux 15 groupements féminins avec de matériels des transformations des produits locaux (décortiqueuses, des presses à l'huile, des Moulins à mil)	• Canton	ADC, OSC, Groupement COSAN/COGES	37 500 000	3 750 000	2022
2. Octroi de micro-crédits aux 15 groupements féminins	• Canton	ADC, OSC, Groupement COSAN/COGES	7 500 000	750 000	2023
3. Plaidoyer à l'Etat et aux partenaires pour appuyer les vulnérables avec des projets des résiliences et saisonniers	• Canton	ADC, OSC, Groupement COSAN/COGES	150 000	15 000	2023
4. Organisation de 4 séances par an de sensibilisation à la communauté sur la vie conjugale.	• Canton	ADC, OSC, Groupement COSAN/COGES	1 200 000	120 000	2024
5. Organisation de 4 séances par an de sensibilisation à la communauté sur l'implication de la femme aux activités de développement.	• Canton	ADC, OSC, Groupement COSAN/COGES	1 200 000	120 000	2025
<b>Sous total de coût</b>			<b>47 550 000</b>	<b>4 755 000</b>	

### Domaine : Economie

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Aménagement de 4 pistes rurales de 169 km	• Omol-Daragna (30km), Omol-Amzoer (46km), Omol-tamalgone-Amzoer (55km), Omol-Okorong (38km)	OSC, ADC, Groupements	40 000 000	4 000 000	2022
2. Plaidoyer à l'installation des antennes téléphoniques	• Lodore et tomolgone	OSC, ADC, Groupements	300 000	30 000	2023
3. Appui aux 15 groupements des jeunes avec 15 charrettes et 15 chevaux pour le transport des produits agricoles	• Canton	OSC, ADC, Groupements	7 500 000	750 000	2024
4. Construction de 3 magasins de stockage	• Daragna, Djounga, tomolgone, Kassara	OSC, ADC, Groupements	24 000 000	2 400 000	2025
<b>Sous total de coût</b>			<b>71 800 000</b>	<b>7 180 000</b>	

### Domaine : Gouvernance, paix et sécurité

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Plaidoyer aux autorités pour le renforcement de la sécurité	• Canton	OSC, ADC, Groupements	150 000	15 000	2022
2. Organisation de 3 séances par an de sensibilisation à la communauté sur la cohabitation pacifique.	• Canton	OSC, ADC, Groupements	900 000	90 000	2022
3. Organisation de 3 séances par an de sensibilisation à la communauté (agriculteurs et éleveurs) sur le respect de date de libération de champs.	• Canton	OSC, ADC, Groupements	900 000	90 000	2023
4. Création d'un comité de surveillance	• Canton	OSC, ADC, Groupements	150 000	50 000	2024
<b>Sous total de coût</b>			<b>2 100 000</b>	<b>210 000</b>	

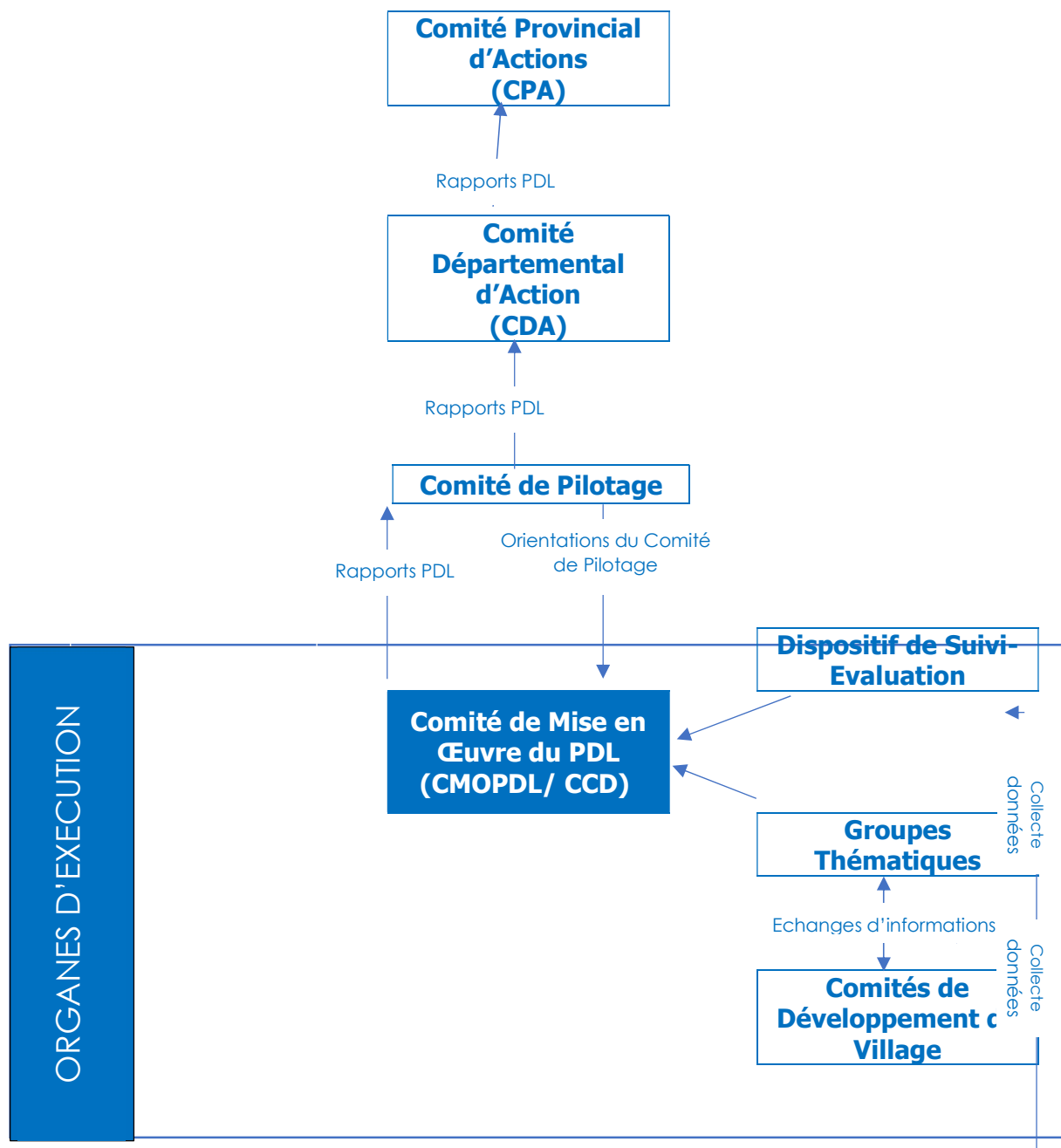
**TABEAU 13 : COUT GLOBAL DU PDL**

N°	Domaine	Budget	Contribution
01	Agriculture-Elevage	311 900 000	31 190 000
02	Environnement et GRN	18 700 000	927 500
03	Education, Jeunesse, Culture et Sport	82 850 000	8 285 000
04	Santé Eau et Assainissement	255 150 000	25 515 000
05	Action Sociale et genre	47 550 000	4 755 000
06	Economie	71 800 000	7 180 000
07	Gouvernance-Paix-Sécurité	2 100 000	210 000
<b>Coût total des projets du PDL</b>		<b>790 050 000</b>	<b>79 005 000</b>



# XI- MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DE PROGRAMME D'ACTION

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

## ❖ MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- l'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

## ❖ ROLES ET RESPONSABILITE DES PRINCIPAUX ACTEURS :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

### Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

### Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Étapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

### Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

## ❖ STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

## ❖ STRATEGIE DE SUIVI

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la

sécurité alimentaires et socio-économique

- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...);
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

***NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.***

#### ❖ **DIFFUSION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL**

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement

## XII- PROGRAMME ANNUEL DES PROJETS

Le plan de travail annuel entre en vigueur à partir de la date de validation du PDL.

**TABLEAU 14 : PLANNING DES ACTIVITES ANNUELLES**

N°	Activités	Quantité	Localisation	Responsable	Calendrier de réalisation											
					J	F	M	A	M	J	J	O	S	O	N	D
<b>Domaine : Agriculture &amp; élevage</b>																
1	Construction de 2.000ml des cordons pierreux	2 000	• Canton	OSC, ADC, Groupements												
2	Appui avec des matériels agricoles (1 tracteurs, 50 houes, 50 semoirs)	1	• Canton	OSC, ADC, Groupements												
3	Appui aux producteurs avec 2 tonnes des semences améliorées	2	• Canton	OSC, ADC, Groupements												
4	Construction des 5 puits maraichers équipés 5 motopompes	5	• Selélé, Tomolgone	OSC, ADC, Groupements												
5	Formation de 4 auxiliaires d'élevage	1	• Canton	OSC, ADC, Groupements												
<b>Domaine : Environnement et Gestion des ressources naturelles</b>																
6	Organisation de 2 séances par an de sensibilisation à la communauté sur les méfaits de feu de brousse.	2	• Canton	OSC, ADC, Groupements												
7	Formation en une session aux 25 femmes en techniques des fabrications des foyers améliorés	1	• Canton	OSC, ADC, Groupements												
8	Mise en place de 2 500 plants en pépinières dans 3 sites pour les haies vives	2 500	• Tomolgone, Okorongua et Kouk	OSC, ADC, Groupements												
9	Actualisation de la convention locale d'une mise en défens	1	• Sélé, Banga	OSC, ADC, Groupements												
10	Création d'un comité de surveillance de l'environnement	1	• Doulkou	OSC, ADC, Groupements												
<b>Domaine : Éducation, Jeunesse, Culture et Sport</b>																
11	Plaidoyer pour affectation de 3 enseignants titulaires	1	• Omol, Tomolgone et Okorongua	ADC, IDEN, APE, AME												
12	Organisation de 2 séances par an de sensibilisation sur la scolarisation des enfants et le maintien des filles à l'école	2	• Canton	ADC, IDEN, APE, AME												
13	Fonçage des 2 forages dans les établissements	2	• Canton	ADC, IDEN, APE, AME												
14	Création d'un CEG	1	• Omol	ADC, IDEN, APE, AME												
15	Octroi des microcrédits à 10 groupements des jeunes	10	• Canton	ADC, IDEN, APE, AME												
16	Création des 2 centres d'alphabétisation pour les groupements féminins	2	• Okorongua Kouk,	ADC, IDEN, APE, AME												
<b>Domaine : Santé, Eau et Assainissement</b>																



17	Plaidoyer pour affectation des personnels de santé (2 infirmiers et 2 sages-femmes)	1	• OMOL, Kassara,	ADC, AUE, COSAN/COGES															
18	Appui avec de moyen d'évacuation des maladies une (ambulance, barbara)	1	• OMOL	ADC, AUE, COSAN/COGES															
19	Construction d'un centre de santé	1	• Tomolgone	ADC, AUE, COSAN/COGES															
20	Fonçage de 5 forages	5	• Touwer, Dodorong, Djounga, Laguiya, Gondong	ADC, AUE, COSAN/COGES															
21	Appui en matériels des soins et accouchements aux centres de santé	1	• Bantar, Touwer	ADC, AUE, COSAN/COGES															
<b>Domaine : Action sociale et Genre</b>																			
22	Appui aux 5 groupements féminins avec de matériels des transformations des produits locaux (décortiqueuses, des presses à l'huile, des Moulins à mil)	5	• Canton	ADC, OSC, Groupement COSAN/COGES															
23	Octroi aux 5 groupements féminins de micro-crédits	5	• Canton	ADC, OSC, Groupement COSAN/COGES															
24	Plaidoyer à l'Etat et aux partenaires pour appuyer les vulnérables avec des projets des résiliences et saisonniers	1	• Canton	ADC, OSC, Groupement COSAN/COGES															
25	Organisation de 2 séances par an de sensibilisation à la communauté sur la vie conjugale.	2	• Canton	ADC, OSC, Groupement COSAN/COGES															
<b>Domaine : Economie</b>																			
26	Aménagement d'une piste rurale	4	• Omol-tamalgone-Amzoer	OSC, ADC, Groupements															
27	Plaidoyer à l'installation de 2 antennes téléphoniques (Tigo et Airtel)	2	• Lodore et tomolgone	OSC, ADC, Groupements															
28	Appui aux 5 groupements des jeunes avec 5 charrettes et 15 chevaux	5	• Canton	OSC, ADC, Groupements															
29	Construction d'un magasin de stockage	1	• Daragna	OSC, ADC, Groupements															
<b>Domaine : Gouvernance, Paix et Sécurité</b>																			
30	Plaidoyer aux autorités pour le renforcement de la sécurité	1	• Canton	OSC, ADC, Groupements															
31	Organisation de 2 séances par an de sensibilisation à la communauté sur la cohabitation pacifique.	2	• Canton	OSC, ADC, Groupements															
32	Organisation de 2 séances par an de sensibilisation à la communauté (agriculteurs et éleveurs) sur le respect de date de libération de champs.	2	• Canton	OSC, ADC, Groupements															

33	Création d'un comité de surveillance	1	• Canton	OSC, ADC, Groupements															
34	Plaidoyer aux autorités de rendre justices aux personnes coupables	1	• Canton	OSC, ADC, Groupements															

## CONCLUSION

---

Elaborer un PDL est un processus, mais le mettre en pratique en est une autre. Pour que le PDL actualisé soit réellement mis en œuvre, il faut que tous les acteurs impliqués s'investissent pour la réalisation de tous les projets qui y sont retenues. Cela amène à dire, le PDL est beaucoup plus l'affaire de tous les ressortissants du canton OMOL. Elle a vu la participation active de la population et celles des autres acteurs de développement et de toutes les couches sociales du canton. Le constat fait par l'équipe du projet, est la volonté et l'engagement du canton durant le processus de la révision. Ce constat démontre la présence massive des hommes, des femmes, les jeunes, les veilles, les représentants des organisations cantonales aux différents ateliers et concertations villageoises ou inter villageoises. Le processus d'actualisation du PDL a été lancé officiellement par le Secrétaire général du département de Dar-Alfawaki en présence du chef de canton OMOL. Ce Plan de Développement Local, actualisé de manière participative par la population du canton, constitue une réponse à toutes les contraintes auxquelles se heurte le canton OMOL. Les projets retenues par la communauté du canton, seront mis en œuvre par les porteurs et appuyés par l'ADC, ainsi que par les différentes organisations qui existent dans le canton. Cependant, l'appui technique et financier des partenaires au développement n'est pas à exclure compte tenu des ressources économiques limitées de la population du canton.

Tout au long du processus d'actualisation du présent PDL, les discussions ont porté sur des problèmes touchant aux aspects sociaux, économiques qu'aux ressources naturelles.

A l'issue de l'analyse de ces problèmes, plusieurs axes d'orientations ont été définis et des projets de développement ont été formulés. Ces projets sont entre autre :

- la construction des infrastructures ;
- la gestion et l'aménagement avec un accent sur la protection des ressources naturelles pour une régénération ;
- la formation en techniques de maintien de la fertilité des sols ;
- la sensibilisation et l'organisation des populations ;
- la diversification des activités des rentes (embouche, maraichage, transformation) etc.

Cela pour instaurer une pluriactivité en vue de surmonter les fluctuations des revenus et lutter contre la pauvreté qui constitue le volet le plus important.

Les objectifs que se fixe le PDL est de parvenir à la réduction de la pauvreté de la population en générale et celle de la femme en particulier. Il est mis un accent sur les activités d'alphabétisation et de formation surtout les activités de communication (sensibilisation/information) pour le changement de comportement en ce qui concerne la santé, la production agricole, animal, la protection de l'environnement et les droits de la femme. Concrètement pour atteindre ces objectifs, il va falloir apprendre aux femmes la gestion, la production, transformation et commercialisation de productions locales. Il faudra aider chaque femme à développer et valoriser l'activité qu'elle menait traditionnellement. A toutes ces actions il faut ajouter la scolarisation des enfants et particulièrement celle des filles, l'hygiène, la prévention contre les maladies.

# ANNEXES

---

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DE LACEMENT DU PROCESSUS D'ACTUALISATION DU PDL

L'an deux mille-vingt-un et le neuf juin a eu lieu une assemblée générale cantonal au village **OMOL**, canton **OMOL**, sous-préfecture d'Amzoer rural, département de Dar Alfawaki, province du Wadi Fira, regroupant le Secrétaire générale du département, le chef de canton, les chefs des villages, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les représentants des groupements et associations, les personnes ressources et l'équipe du projet PASAP/WaFO. Ont pris part à cette assise **138** personnes dont **41** femmes. Cette assemblée générale cantonale de lancement du processus vise à mettre sur pied les bases cantonales en vue de la réussite du projet d'actualisation du PDL du canton qui sont :

- ✓ Information et sensibilisation sur le processus d'actualisation du PDL ;
- ✓ Evaluation de l'ancien PDL ;
- ✓ Structuration de l'ADC ;
- ✓ Identification et mise en place des animateurs locaux ;
- ✓ La composition du comité de rédaction du PDL
- ✓ Constitution des grappes des villages et fixation des dates des assemblées générales des grappes des villages.

D'abord le chef de canton a dans son mot introductif exprimer sa reconnaissance aux participants pour leur présence massive à l'assemblée générale cantonale de lancement de processus d'actualisation du PDL. Ensuite le chef d'antenne représentant le coordinateur du BCI a fait un bref rappel sur les objectifs de l'assemblée générale cantonale et a donné une définition claire d'un plan de développement local. Puis le Secrétaire générale du département dans son mot d'ouverture, a tout d'abord félicité le **BCI et le programme sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN 11<sup>ème</sup> FED)** pour leur activité qui cadre bien avec l'objectif du gouvernement prôné par le président de la république. Il se réjouit de cette activité avant de souhaiter que le processus d'actualisation du PDL abouti à un bon plan de développement qui prend en compte les besoins et priorités de la population. Au cours de cet assis, deux animateurs locaux sont identifiés.

**Tableau : Liste des animateurs locaux**

N°	Noms et prénoms	Villages	Contacts
01	Ishakha Ahmat Adam	Guilim	6392920
02	Alhadje Abdoulaye About	Kassara	62124295

Ensuite, un comité de rédaction composé de quatre (4) personnes dont une femme a été mis sur pied. Il s'agit de :

**Tableau : liste du comité de rédaction**

N°	Noms et prénoms	Fonctions	Villages	Contacts
01	Ahmat Mahamat Tahir	Président	Kassara	63283296
02	Aché Ibrahim	Rapporteuse	Tiné	60450702
03	Ahmat Mahamat	rapporteur	Amirié	
04	Fatimé Ahmat	Rapporteuse	Amirié	63869189

Les points abordé ont suscité un long débat et ayant fait l'unanimité de tous les participants présents à l'assemblée générale cantonale. Le canton est subdivisé en trois (3) groupes des villages. Il s'agit : groupe des villages Tomologone, Okorong et Omol.

Commencée à 08h 15 l'assemblée a pris fin à 16 h 35mn

Fait à Gourmaka, le 08/06/2021

L'Assemblée Générale

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE STRUCTURATION DE L'ADC

L'an deux mille-vingt-un et le neuf juin, s'est tenu au village **OMOL**, canton **OMOL**, Sous-préfecture de Amzoer rural, département de Dar-Alfawaki, une Assemblée Générale constitutive. L'AG a regroupée, le Secrétaire Général du département, toutes les communautés dont le représentant du chef de canton, les chefs des villages, les représentants des associations villageoises, les khalifats, les imams, les agents des services de l'Etat membre du CDA du Département de Dar Alfawaki et l'équipe du projet PASAP/BCI ont participé à l'AG pour l'actualisation du plan de développement local du dit canton. Ont pris part à l'Assemblée Générale, **138** personnes dont **97** hommes et **41** femmes.

L'objet de l'Assemblée Générale est :

- **Structuration du bureau exécutif de l'association de développement du canton (ADC).**

Après la lecture des critères des choix des membres du bureau par le modérateur, un large débat et une auto-évaluation des activités de l'ancien bureau qui est composé de treize membres a été fait. Les participants à l'unanimité ont remanié le bureau exécutif. Le nombre des membres reste le même mais, il a eu des changements au sein du bureau et se compose comme suit :

**Tableau : liste des membres du bureau de l'ADC du canton OMOL**

N°	Noms et prénoms	Fonction	Village	N° contact
1	Issakha Ahmat Adam	Président	Guilim	63929820
2	Yaya Abdramane	Vice-président	Kassara	60569998
3	Mahamat Adam Abdoulaye	Secrétaire général	Guilim	60450057
4	Aché Ibrahim Tiné	Secrétaire général adjoint	Tiné	60450702
5	Fatimé Abakar	Trésorière générale	Mourkoul	
6	Adam Bachar	Trésorier général adjoint	Okorong	66013919
7	Fatimé Ahmat	Commissaire aux comptes	Amirié	63869189
8	Mahamat Abdoulaye	Commissaire aux comptes adjoint	Djounga	66476300
9	Idriss Dahab	Chargé des matériels	Tamlogone	66864267
10	Fatimé Mahmoud	Chargé des matériels adjoint	Guindiya	
11	Ahmat Hissein	1 <sup>er</sup> conseiller	Touawar	60229984
12	Adam Ousmane	2 <sup>ème</sup> conseiller	Tamalgone	65205577
13	Djamal Zakaria	3 <sup>ème</sup> conseillère	Dodorong	60450940

Commencé à 08h 15mn, l'Assemblée Générale a pris fin à 15 h 25 mn

Fait à OMOL, le 09/02/2021

L'ASSEMBLEE GENERALE



## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DE DIGNOSTIC PARTICIPATIVE CANTONAL (DPC)**

L'an deux mille vingt un et le trente juin a eu lieu une assemblée générale cantonal au village **OMOL**, canton **OMOL**, sous-préfecture d'Amzoer rural, département de Dar Alfawaki, province du Wadi Fira, L'objet de cet atelier est de présenter la synthèse des problèmes identifiés lors des analyses des problèmes majeurs du territoire dans les groupes des villages et de définir les grands axes prioritaires pour le développement. Etaient présents **120** personnes dont **24** femmes

L'atelier a commencé par la présentation du programme de l'atelier du diagnostic participative cantonal (DPC) par le modérateur, suivi de la présentation des participants en présence du chef de canton, des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les OP, les personnes ressources et l'équipe du projet BCI. Les travaux réalisés lors de l'atelier sont :

- Présentation des synthèses des analyses des problèmes identifiés dans les groupes des villages ;
- Le choix du membre des commissions thématiques ;
- Identification des grands axes prioritaires pour le développement ;

Après la présentation des participants suivis de l'adoption de programme de l'atelier, les synthèses des analyses des problèmes dans les groupes des villages ont été présentés par domaine en prenant en compte les aspects spécifiques genre. C'est ainsi que sept (7) domaines ont fait l'objet d'analyse des problèmes, leur localisation, leur cause, leur conséquence, les atouts et envisager des solutions. Ces sept (7) domaines sont :

1. L'agriculture et l'élevage
2. L'environnement et la gestion des ressources naturelles (GRN)
3. L'économie
4. Santé, eau et assainissement
5. L'éducation, culture, jeunesse et sport
6. Affaire social et genre
7. Gouvernance, paix et sécurité

Les participants se sont reconstitués en sept (7) commissions thématiques pour orienter et reformuler les axes prioritaires de développement du canton.

Commencée à 08h 30 mn l'atelier a pris fin 16h 45 mn

Fait à OMOL, le 30/06/ 2021

Assemblée Générale

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL CANTONAL DES PRIORISATIONS DES PROJETS

L'an deux mille vingt un et le sept juillet, a eu lieu une assemblée générale cantonal des priorisations des projets au village **OMOL**, canton **OMOL**, Sous-préfecture d'Amzoer rural, département de Dar Alfawaki, province du Wadi Fira,

L'objet de cet atelier est de priorisés les projets issu des discussions tenus lors de l'AG de diagnostic participatives cantonal (DPC). Etaient présents **142** personnes dont **19** femmes.

L'atelier a commencé par la présentation du programme de l'atelier des priorisations des projets par le modérateur, suivi de la présentation des participants en présence de du chef de canton, des chefs des services techniques déconcentrés de l'état membre de CDA, les OP, les personnes ressources et l'équipe du projet BCI. Les travaux réalisés lors de cet atelier sont :

- Elaboration des listes des projets priorisation ;
- Identification des porteurs des projets ;

Après la présentation des participants suivis de l'adoption de programme de l'atelier, les facilitateurs (l'équipe du projet) ont présentés les projets identifiés et discutés lors de l'atelier de diagnostic participatif par domaine. Il s'agit de : agriculture/élevage, environnement et gestion des ressources naturelles, économie, Santé-eau et assainissement, éducation-culture-jeunesse et sport, affaire social et genre, Gouvernance-paix et sécurité.

Des amendements ont été apportés par les populations, les services techniques présents membre de CDA et les autres participants.

Commencée à 09h 50 mn l'atelier a pris fin 16h 00 mn

Fait à OMOL, le 07/07/ 2021

Assemblée Générale

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CANTONALE DE VALIDATION DE PDL

L'an deux mille vingt-deux et le dix-sept mars, s'est tenu une assemblée générale cantonale de validation de PDL au village **au Omol**, canton **Omol**, sous-préfecture **de Gourmaka**, département de **Dar alfawakih**, province de **Wadi-Fira**.

L'objectif de cet atelier est : amender, harmoniser et valider les projets issus du PDL au niveau cantonal avec la participation de la population du canton.

Ont pris part à cet atelier, les membres du bureau exécutif de l'ADC, les animateurs locaux, les membres du comité de rédaction, les différents chefs des villages et l'équipe du projet PASAP. Le modérateur a fait une présentation du programme de l'atelier aux participants. Les activités de cette assise sont :

- Présentation des projets issus du PDL retenus lors de l'atelier de priorisation ;
- Vérification des infrastructures éducatives du canton ;
- Vérification de nom des villages du canton ;
- Le nombre des marchés hebdomadaires du canton ;
- Sensibilisation sur la mobilisation de ressources (caisse) de l'ADC ;
- Sensibilisation le processus de validation au niveau du CDA ;

Après la lecture du programme, le modérateur a commencé par la présentation des projets par domaine ; les amendements et l'harmonisation des projets retenus se font au fur et à mesure de la présentation.

Ainsi fini l'harmonisation et l'amendement des projets quelques autres informations ont été fournies à l'équipe par les participants, l'identification des partenaires qui interviennent dans la zone.

Ensuite, l'équipe a présenté la liste de villages collectés à travers les collectes des données distribuer à la population lors de différentes assemblées générales et quelques corrections des noms sont faites.

Après ce travail, l'équipe a procédé à la vérification des infrastructures éducatives du canton. Une sensibilisation a été faite aux participants sur la mobilisation de la caisse de l'ADC et le briefing.

Avant la clôture de l'atelier, l'équipe a livré comme information aux participants des lancements des activités des partenaires du programme SAN ainsi leurs domaines d'intervention dans la province du Wadi-Fira. Il s'agit de l'ONG ATPDI, focalise leurs activités sur la sécurité alimentaire et l'assainissement (ATPC) ainsi le groupe MOD basé sur la réalisation des PMH, UPH et AEP. Commencé à 11h 56 mn, l'atelier a pris fin à 15h 50 mn.

Fait à OMOL, le 17/03/2020.

L'Assemblée Générale

## Liste des membres des commissions thématiques de canton OMOL

### Domaine : Agriculture/Elevage

N°	Nom et prénom	Village	Contact
1	Oumar Mahamat	Okorong	
2	Yaya Abderaman	Kassara	60559998
3	Hissein Mahamat	Kourti2	63734488
4	Fatimé Issa	Doktor	

### Domaine : Education, Jeunesse, Culture et Sport

N°	Nom et prénom	Village	Contact
1	Ibrahim Issa	Kodorok	66475340
2	Hassan Mahamat Adam	Omol	65780651
3	Abakar mMahamat Abdelmawla	Tewer	63729088
4	Achta Ibrahim	Tiné	60450702

### Domaine : Santé Eau Assainissement

N°	Nom et prénom	Village	Contact
1	Ahmat Mahamat Tahir	Kassara	63283287
2	Ibrahim Ahmat	Matabano	63178801
3	Idriss Abdoulaye	Tomolgone	66839323
4	Fatimé Ahmat Hissein	Amiria	63869199

### Domaine : Action Sociale et Genre

N°	Nom et prénom	Village	Contact
1	Khadidja Abakar	Tewer	
2	Issakha Abdoulaye	Djilime	63929820
3	Ahmat Ishakh	Kouno	66581121
4	Adam Hassan	Tewer	

### Domaine : Environnement et GRN

N°	Nom et prénom	Village	Contact
1	Adam Bachar	Okorong	66013919
2	Oumar Ishakh	Tewer	66169973
3	Bechir Abdallah	Orokoul	66360656
4	Hawayé Fadoul Bechir	Guerang	

### Domaine : Economie

N°	Nom et prénom	Village	Contact
1	Adam Mahamat Adam	Bangua	66406555
2	Ibrahim Yaya	Darassalam	63733425
3	Abdoulaye Yakhoub	Gourak	60423839
4	Fatimé Mahamat	Mourkoul	

### Domaine : Gouvernance, Paix et Sécurité

N°	Nom et prénom	Village	Contact
1	Abderaman Sidik	Orokoul	63182482
2	Adam Mahamat Adam	Omol	66510217
3	Kalimi Djeroun	Mileta	66163434
4	Kaltouma Abakar	Dodorong	

**Tableau 4 : Organisation des bases**

N°	Village	Groupement	Date de création	Type			Reconnue		Domaine d'activité
				M	F	Mixte	Oui	Non	
01	Djeï	Djayé	2014			X	X		Agriculture
02	Matabano	Wadi-Abargna	2016			X	X		Agriculture
03	Datalsalam	Wadi-Boubourka	2017			X	X		Agriculture
04	Kourti	Bourbourka	2017			X	X		Agriculture
05	Dodorone2	Dodorone	2014			X	X		Agriculture
06	Godoune2	Wadi-Godoune	2014			X	X		Agriculture
07	Bantar	Anina Sawa	2016			X	X		Agriculture
08		Al-nirida	2019			X	X		Agriculture
09		Bantar Al-rifia	2011			X	X		Agriculture
10	Djounga	Wadi-Birene	2017			X	X		Agriculture
11		Wadi-Ouchoubane	2011			X	X		Agriculture
12	Dodorone1	Dodorone	2014			X	X		Agriculture
13		Dodorone	2016		X		X		Agriculture
14	Amiria	Magarine	2016			X	X		Agriculture
15	Daralsam	Gourdoubet	2016			X	X		Agriculture
16	Hilé Djadid	Hilé Djedid	2020			X	X		Agriculture
17	Kassara	Arboulak	2017			X	X		Agriculture
18		Dar-Alsalam	2016			X	X		Agriculture
19	Saitanang	Alkhère	2018			X	X		Agriculture
20	Tewel	Tewene	2011			X	X		Agriculture
21	Banga	Banga	2011			X	X		Agriculture
22	Ridjal Gom	Kire	2017		X			X	Agriculture
23	Kokorong	Salam	10/03/2011			X	X		Agriculture
24	Hadjar bet	Wadi Djadid	2015			X	X		Agriculture
25		Wadi Hindigui	2019		X		X		Agriculture
26		Wadi Hindik	30/09/2019		X		X		Agriculture
27	Djounga2	Wadi Djounga	2011			X	X		Agriculture
28		Wadi Djakalama	2017			X	X		Agriculture
29	Djilim	Salam	2017			X	X		Agriculture
30		Wadi Morkoul	2007			X	X		Agriculture
31		Wadi Borone	2009			X	X		Agriculture
32		Djilim	2019			X	X		Agriculture
33		wadi Badid	2017			X		X	Agriculture
34		Wadi Tine	2011			X		X	Agriculture
35	Magarine	Trahama	14/10/2011			X	X		Agriculture
36	Kedema	Kedema	20121			X	X		Agriculture
37		Hayal Mouchtarak	2011			X	X		Elevage
38	Kourti2	Edjilité	2015			X	X		Agriculture
39	Zaminé	Sassarounga	2013			X	X		Agriculture
40	Bileta	Wad Achar	2016			X	X		Agriculture
41	Khadara	Wadi Badour	16/03/2018			X	X		Agriculture
42	Namartang	Yoohonéné	2016			X	X		Agriculture
43	Sixième	Sixième	2013			X		X	Agriculture
44	Djalaka	Djalaka	03/07/2018			X	X		Agriculture
45		Wadi Saye	01/02/2017			X	X		Agriculture
46	Tina	Tina	2017			X	X		Agriculture
47	Didiné	Wadi-Yaar	2016			X	X		Elevage